

Tél. Est
8000

Nous nous occupons sans cesse de RÉDUIRE POUR VOUS LE COUT ÉLEVÉ DE LA VIE

Réparations de
bijouterie au
rayon d'optique.

Vêtements pour fillettes



ROBES "MIDY" POUR FILLETES, bonne qualité de Jean, faites avec un grand collet maitre. Toutes blanches, ou en couleur. Valeur de 1.25 à 1.50, pour 3.49

ROBES DE NUIT POUR FILLETES, ballade ou nansou, décolletées ou à col haut, garnies de dentelle ou de broderie. Prix 75 à 2.49

JUPONS POUR FILLETES, bonne qualité de satin, noir et couleurs fantaisie, volant à plis. Valeur de 75 à 1.25, pour 3.49

ROBES NOIRES POUR FILLETES, brillante de bonne qualité, collet haut. Manches longues, jupes à plis. Ages 6 à 12 ans. Valeur de 4.50, pour 3.98

ROBES NOIRES POUR FILLETES, bonne flanelle blanche, manches longues et encolure haute, entièrement remplis, garnies de piqûres fantaisie. Valeur 1.25, pour 98

DE 8 HEURES 30 A 9 HEURES 30 A. M.

TABLIERS COUVRE-TOIT POUR ENFANTS, percale rayée fantaisie, manches courtes, poches. Garnis de nervures. Ages 6 à 14 ans. Valeur de .40, pour 3.39

—Au premier.

Très spécial pour vendredi

ROBES LAVABLES POUR FILLETES, ce sont des lignes démodées. Faites de guingon fantaisie, plusieurs styles. Valeur 1.50 à 2.25. Très spécial 79

—Au premier.

Etouffes noires pour robes et costumes du couvent

POPELINE MERCEURISÉE NOIRE, 40 pouces, beau noir jais, surface très soyeuse, qualité parfaite pour costumes et robes. 59

WHIPCORD NOIR, tout laine, 36 pouces, beau noir jais, pesant spécial, pour robes et costumes de couvent. Valeur 1.00, pour 69

KHANTONA NOIR, 42 pouces, texture serrée, noir jais et bonne pesant, pour costumes et robes de couvent. Valeur 1.25, 89

VOILE DE PARIS NOIR, 42 pouces, tout laine, à l'épreuve de la poussière et toujours en grande demande pour robes et jupes. Valeur 2.00, pour 1.59

SOIES

SOIE HABUTAI RAYÉE, 36 pouces, fond naturel avec rayures bleu pâle, marine ou gris, qualité lavable splendide pour blouses ou chemises. Valeur 85, pour 59

SOIE MOIRÉE ANTIQUE NOIRE, 40 pouces, toujours en faveur pour manteaux et costumes. Valeur 2.50, 1.98

DE 8 HEURES 30 A 9 HEURES 30 A. M.

WORSTED MARINE RAYÉE, 36 pouces, qualité tout soie, texture très serrée, et ne se coupant pas. Valeur 89

SOIE PAILLETTE IVOIRE, 1.50, pour 89

—Au rez-de-chaussée.

AU TROISIÈME

DE 8 HEURES 30 A 9 HEURES 30 A. M.

Faites couper les cheveux de vos enfants par notre coiffeur expert, a usalon de coiffure.

DRAPERIES DE SOIE, pour piano ou corniche, longueur 2 verges 1/2. Valeur 1.50, pour 95

Pas de commandes par poste ou téléphone

—Au troisième.

Au comptoir des remèdes brevetés

ACIDE BORIQUE 05, 10 et 25
SACS A EAU CHAUDE, en caoutchouc, 2 pintes. Val. 1.25. Spécial 69
EAU DE RIGA, Valant 25. Spécial, 2 pour 23
PATE A DENTS TAYLOR, Valant 25, 2 pour 35
CABINET LERANCO, Valant 25, pour 19
PILULES BLAUD, Valant 25, pour 19
EAU DE VICHY "AUGUSTINE", valant 25, 2 pour 25
EPONGES, de 5 et 10. Spécial, 2 pour 05
EMULSION SCOTT, Valant 1.00, pour 93
PRIGNES, en caoutchouc, 2 pintes 25
SERINGUES-FONTAINES, en caoutchouc, 2 pintes 69
COTON ABSORBANT, paquet 1 livre. Valant 50, pour 39
LAIT MALT HORLICK, 30, pour 45

PILULES ROUGES, Valant 50. Spécial 35
SAVON DE CASTILLE, 100 pour cent pur, Valant 15, pour 12 1/2
PILULES CARTER, Valant 25, pour 19
HEMOGLOBINE DESCHIENS 1.35

DE 8 HEURES 30 A 9 HEURES 30 A. M.

PILULES DE GENIEVRE, Valant 50. Spécial 27

Timbres de guerre compris
Pas plus que 2 boîtes au même client
Pas de commandes par poste ou téléphone

—Au rez-de-chaussée.

NOTRE EPICERIE

MEILLEUR SUCRE GRANULÉ RED-PATH OU ST. LAWRENCE, 88
sac de coton, 10 livres 33
Un à chaque client.—Avec commande

Riz Patna, 4 livres 35
Vinaigre Malt pur, bout. 10, 15
Filet de hareng déossé, boîte 12 1/2
Maquereau frais, boîte 1 livre 19
Lait Kilm en poudre pour la préparation d'aliments qui demandent du lait, boîte 12, 33
Pois dans le sirop épais, 2 boîtes 33
Pois dans le sirop épais, boîte 3 livres, pour 29
Pêches pelées, marque Garden City, boîte 1 gallon 69
Sirop de vinaigre, bouteille 28
Jus de raisin marque Red Wing ou Welsh, bout. 1 chopine 20
Marmelade d'oranges pures, jarre 2 1/2
Jell-O pour crème à la glace, 2 paquets 25
Polson Tunny, boîte 25
Haddock, boîte 17
Hareng avec sauce aux tomates, boîte 18, 25
Sardines dans l'huile d'olive pure, boîte 15

VINS NON FERMENTES

Vin de raisin, bouteille 25
Vin Port, bouteille 25
Vin de cerises noires, bouteille 25
Essences pour gâteaux, saveurs assorties, 3 bouteilles 30
Gros citrons juteux, la douzaine 30
Oranges de Valence, douzaine 30
40 et 50
Gros pamplemousses, 3 pour 25
Moutarde préparée, 2 verres 25
Marmelade d'oranges pures, marque Banner, chaudière 4 livres 65
Vinaigre Malt pur, grosse bouteille 18

PRODUITS DE CLARK

Veau à la gelée ou bœuf, salé, cuit, boîte 50
Tranches de bœuf avec oignons, boîte 50
Spaghettis avec fromage, boîte 15, 20 et 30
Bœuf salé, cuit, boîte 40
Veau, jambon et langue, boîte 20
Soupes Clark, légumes, queue de bœuf, tortue, céleri, Julienne, 2 boîtes 25
Soupes aux tomates ou poulet, bte. 18
Raisins épluchés, 2 paquets 27
Raisins sans noyaux, paquet 15
Coriandre nettoyée, paquet 28
Raisins Sultana blanchis, paquet 22

CONSERVES DE WAGSTAFFE OIL JACOBS

Marmelade d'ananas, jarre 1 livre 28
Marmelade au gingembre, jarre 1 livre 28
Marmelade de pamplemousse, jarre 1 livre 28
Marmelade d'oranges pures, jarre 1 livre 28
Figues à cuire, 2 livres 25
Bons pruneaux frais, livre 18
Avoine blanche roulée, 5 livres 28

SPECIALS DU JEUDI SOIR
Par téléphone, de 8 à 10 heures.
Gâteau de table Jell-O, 4 paquets 30
Allumettes silencieuses, Val. 22
Avec commande générale d'épicerie

Gélee de marmelade pure, jarre 1 litre 28
Sirop Karo, chaudière 5 livres 50
Confitures de fruits purs, chaudière 4 livres 40
Flocons de maïs Quaker ou Kinkie, paquet 10
Ble filant, 2 paquets 27
Post Toasties, 2 paquets 23
Flocons de maïs Kellogg, paquet 12 Soupes Magi, 4 paquets 25
Crème Marshmallow, boîte 15
Ananas en tranches dans le sirop, boîte 28, 33
Champignons de garniture, boîte 75
Mélange pour gâteaux éponge, 3 paquets 25
Macaroni, vermicelle ou spaghetti, 3 paquets 25

SPECIALS POUR VENDREDI

Biscuits soda Telfer, chaudière 32
Savon Lennox, ou Olick Nix, 3 livres, 40, pour 05
6 morceaux à chaque client
Avec commande

PROVISIONS

Graisse Flocon Blanc, ou Shortening, livre 27
chaudière 3 livres 80
chaudière 10 livres 2.65
Graisine pure, livre 33
chaudière 3 livres 1.00
chaudière 5 livres 1.75
chaudière 10 livres 3.45
Grisco, graisse végétale, pour frire, 45 et 10 1/2 98
Fromage doux, livre 28
Fromage fort, livre 33
SAVON ET POUDRE DE SAVON
Savon Comfort, Queen's Laundry, Sunny Monday, Sunlight ou Santa Claus, 6 morceaux 37
Savon Lennox ou White Naphtha, 6 morceaux 33
Savon Fels Naphtha, 3 morceaux 25
Savon Barsalon, Alright ou Gilt Edge, le gros morceau 10
Old Dutch ou Polly Prim ou Panshine, 3 boîtes 25
Poudre Gold Dust ou Toto, 5 paq. 27
Poudre Pearlina ou Barsalon, 3 paquets 22
Poudre Babbit ou Nettoyeur Babbit, 4 pour 27
Nettoyeur Maple Leaf, 4 boîtes 30
Lux, 3 paquets 35
Soda à laver, 4 livres 10
Sapolo pour les mains. Valant 15, pour 10

—Au sous-sol.

PÂTISSERIES

SPECIAL POUR JEUDI SOIR PAR TELEPHONE

4 rouleaux à la gelée. Valeur de .40, pour 31

Brioche française, 25 la douzaine, pour 17
Gâteau Sultan, Genoa et aux fruits, Valant 40 la livre, pour 27
Gâteau au citron, chocolat et à l'érable, Valant 35 la livre, pour 23
Macarons, petits fours, madeleine, moche, président, éclair, charlotte russe, marguerite, tartes feuilletées, etc. Commandes spéciales remplies dans un délai de quelques heures
—Au rez-de-chaussée.

Nouveaux costumes pour dames et demoiselles



STYLES IMPORTÉS QUE VOUS TROUVEREZ TRÈS JOLIS

ACHETEZ MAINTENANT ET ECONOMISEZ 20%
COSTUMES POUR DAMES ET DEMOISELLES, faits de serge, genre demi-ajusté, avec ceinture et grand collet. Garnis de velours. Toutes grandeurs. Vendredi 16.98

MANTEAUX NOUVEAUX POUR FILLETES

Nous avons une belle collection de manteaux d'automne et d'hiver, pour fillettes, tissus de haute nouveauté, choix de modèles. Grandeurs 2 à 14 ans. Les prix varient de 3.98 à 20.00

FOURRURES

Vous êtes cordialement invitées à visiter notre nouveau rayon de fourrures, comprenant étoles, manchons, écharpes, casques et manteaux à des prix populaires. Assortiment de toutes les garnitures en fourrures, fourrures de manchons, têtes et queues.
Nous faisons la réparation de fourrures.

DE 8 HEURES 30 A 9 HEURES 30 A. M.

ROBES D'ETE, percale, voile de couleur et reps, variété de modèles, joliment garnies. Toutes grandeurs, même pour les grosses personnes. Valeur jusqu'à 6.00, pour 1.98

Pas de commandes par poste ou téléphone

—Au premier.

CHAUSSURES

NOUS AVONS TOUT CE QU'IL FAUT EN FAIT DE CHAUSSURES POUR LES CLASSES

BOTTINES POUR DEMOISELLES, cuir verni, veau mat ou chevreau, tige de drap ou cuir mat, style laqué ou bottines 11 à 2 3.49
Pointures 8 à 10 1/2 2.99

ESCARPINS CUIR VERNI POUR DEMOISELLES, large boucle de soie. Pointures 11 à 2. Prix 2.29

BOTTINES D'ENFANTS, garçonnets ou fillettes, brun ou blanc, style laqué ou bottines, semelle cousue, sans talon.
Pointures 8 à 10 1/2 3.49
Pointures 11 à 2 3.49

DE 8 HEURES 30 A 9 HEURES 30 A. M.

BOTTINES CHEVREAU NOIR POUR ENFANTS, bout rapporté en cuir verni, semelle tournée à la main. Pointures 5 à 7. Valeur 1.50, pour 79

CHAUSSURES DE BAIN, valant jusqu'à 2.00, pour 69

Pas de commandes par poste ou téléphone

—Au premier.

Bonnes valeurs dans les tissus lavables

INDIENNE ANGLAISE, largeur 32 pouces, assortiment de dessins, couleurs indémodables. Val. 20, pour 14 1/2

POPELINE BLANCHE, avec rayures noires, 36 pouces. Val. 40, pour 29

CREPE ANGLAIS. Val. 25, 18

LINON NOIR, 40 pouces. 18

SHIRTING OXFORD, coton à chemise. Val. 35, pour 22

GUINGAN ANGLAIS, 27 1/2 pouces. Val. 22, pour 14 1/2

Sous-vêtements pour hommes

SOUS-VETEMENTS EN MERINOS, marque Penman, pesant pour l'automne. Grandeurs 34 à 42. 75

SOUS-VETEMENTS, laine naturelle, marque Penman, qualité irréprochable, pesant moyenne. Grandeurs 34 à 42. Prix 1.65, 2.25

COMBINAISONS, laine naturelle, tricot à côtes 2.25, 2.50

JERSEYS POUR GARÇONNETS, boutonnant sur l'épaule, 5 à 12 ans. Prix 1.25

CASQUETTES POUR GARÇONNETS, tweed assorti, forme golf. 50, 75

—Au rez-de-chaussée.

FEUILLETON DU DEVOIR

Le Barbier Gracchus

Episode de la terreur lyonnaise

PAR JEAN DRAULT.

(Suite.)

Elle tendit son front à Sylvie qui y déposa un baiser un peu froid, en lui répondant :
—Si ! J'irai !

Quand la pseudo-lingère fut partie, la chanteuse s'assit avec une sorte de découragement. Elle murmura :
—Sa reconnaissance ! Hét ! Que me fait sa reconnaissance ! Je préférerais le moindre gage d'affec-

tion, oh ! le plus petit ! Et c'est à elle qu'il a couru, tout de suite ! Elle s'éteignit la poitrine, se leva, et ajouta :

—Vais-je me mettre à la hair ? Oh ! non ! Ce serait épouvantable ! L'heure s'avance ! dit Mariette.

—Où ! Partons ! Allons singes des passions que je n'éprouve point, pendant que j'étofferai les pensées qui me dévorent pour de bon ! Je la paie bien, ma gloire d'o-

péra !

Elles partirent toutes deux. Pendant ce temps, Mme de Vigny arrivait rue Mercière, gaie comme un pinson, et trouvait devant sa boutique le citoyen Gingenne qui faisait les cent pas avec une agitation extraordinaire :

—Enfin !... s'écria-t-il en la voyant, vous voilà Mademoiselle Estelle !

—Me voilà !... Mais que se passe-t-il ? Vous avez l'air inquiet.

Et, tirant un clef de sa poche, elle ouvrit sa porte et entra. Gingenne la suivit.

—Si j'ai l'air inquiet !... lui dit-il. Il y a de quoi ! En voyant votre boutique fermée à une heure où elle devait être ouverte, je vous ai demandée à cor et à cris aux voisins, sous prétexte que j'avais à acheter un jabot. La vérité, c'est que je me figurais des choses ! Des choses !... Je me disais : "Il lui est arrivé un accident !... Ou bien alors, on l'a arrêtée !... Enfin ! vous voilà ! Je respire !... Oui ! Mais quelle imprudence de sortir seule, dans une ville livrée aux pires chenapans !..."

—Mon pauvre Gingenne, fit Estelle, amusée par l'émotion qu'une absence si courte avait occasionnée chez le vieux brave, il ne faut pas

vous mettre dans des états pareils ! —Mais si ! Mais si ! Ça ne se commande pas !

Gingenne baissait presque ; il avait l'air embarrassé d'un homme qui a quelque chose à dire et qui n'ose pas. Heureusement pour lui, deux personnes, qui entrèrent coup sur coup, vinrent le tirer d'affaire en changeant la conversation. C'étaient Pierrette Butin, la vieille marchande de légumes, et le citoyen Guerpillon, propriétaire non seulement de la maison où était situé le magasin de M. Benoît Pascal, mais encore de celle au rez-de-chaussée de laquelle s'était installée Mlle Estelle.

Pierrette Butin, courbée sous sa hotte, s'écria :

—Je viens demander la pratique de la nouvelle lingère !

Elle avait levé le nez en posant l'interrogation. La vue d'Estelle sembla la combler d'étonnement ; elle resta la bouche ouverte, sans proférer aucun son. En même temps, d'un geste furtif, Estelle avait mis un doigt sur ses lèvres. Pierrette Butin, qui avait vu naguère la jeune femme dans une condition plus brillante à l'hôtel Crussol-Langec, place Bellecour, dont elle était une des marchandes attirées, devina que la belle aristocrate se

cachait. Elle fit un clignement d'yeux qui signifiait : Compris ! et ajouta :

—Bon ! Bon ! Vous êtes occupée, ma jolie marchande ; je repasserai !... Et comptez sur Pierrette Butin pour tout ce dont vous aurez besoin.

Elle s'éloigna sur ce mot à double entente.

Guerpillon, alors, s'approcha, tenant une liasse de quittances dans sa main, tout courbé dans sa vieille levite crasseuse, des lunettes d'or à cheval sur le bout de son nez osseux et pointu de fouine hypocrite, et dit en nazillant et en présentant l'une de ces quittances :

—Citoyenne, c'est le jour du terme ; avez-vous l'argent de votre loyer ?

—Certainement, citoyen !

Et, ouvrant le tiroir-caisse de son comptoir, elle y prit un rouleau de louis dont elle déchira le papier, et aligna cent livres en pièces neuves dont l'éclat fit papilloter de plaisir les yeux de l'avare. De sa main crochue, celui-ci ramassa les louis un à un et les fit tomber dans une grosse bourse de cuir déjà très rebondie, et qu'il enfouit dans une des poches de sa levite.

—Le compte y est !... Merci, citoyenne ! fit-il.

Puis s'adressant à Gingenne : —Citoyen, puisque je te trouve ici, je vais te réclamer aussi ton loyer ; ça m'évitera de monter chez toi !

—Tu demeures plus haut que moi, citoyen Guerpillon ! Ça ne te gênerait guère ! En tout cas, il faut que je monte, moi, pour voir l'état de mes fonds et savoir si je puis te donner un acompte ?

—Un acompte seulement ? Tu as déjà un terme en retard !

—Qu'y puis-je ? Si tes amis, les Jacobins de la municipalité, me payaient plus régulièrement ma solde de commandant de la garde nationale lyonnaise, je serais moins endetté vis-à-vis de toi !

—La municipalité n'est pas riche ! Dans tous les cas, je ne peux pas attendre et vais te faire expulser !

—Ça ne te donnera pas un sou de plus, vieux grigou ! Accepte donc un acompte ! et monte avec moi !

—Je veux tout !... cria Guerpillon.

—Citoyen Gingenne ! proposa la lingère. Je pourrais bien vous avancer !

—Vous ? Ah ! Non, par exemple ! se récria Gingenne. Vous gêner pour ce vieux pingre, à une époque où vous pouvez avoir be-

soin de votre argent ? Jamais !... Laissez-moi me débarrasser avec lui ! Je monte chez moi, citoyen, et je verrai ce que je puis te verser !

Il quitta le petit magasin, suivi de Guerpillon qui gémissait sur la difficulté de toucher son pauvre argent, entra sous le porche de la maison voisine, celle où il habitait ainsi que la famille Benoît Pascal, et traversa la cour pour gagner l'escalier qui débouchait directement dans cette cour.

Mais il monta seul, car Guerpillon fut arrêté au passage par le municipal Roullot, ce bancal qui est déjà une vieille connaissance à nous et qui l'assura que la Convention s'appropriait à voter des taxes énormes sur les riches.

—Ce n'est pas seulement le besoin de m'annoncer cette nouvelle, que je savais déjà, qui t'amène chez moi ? lui demanda Guerpillon.

—Non ! répondit Roullot à mi-voix. C'est encore ceci : je suis toujours, tu le sais, membre du comité des ventes nationales, et chargé d'apposer le visa sur les contrats de vente des biens nationaux, visa qui rend seul ces transactions valables aux yeux de la loi !

—Où ! Eh bien ?

A SUIVRE

Abonnements par la poste :

Édition quotidienne	
CANADA ET ETATS-UNIS	\$5 00
UNION POSTALE	8 00
Édition hebdomadaire	
CANADA	\$2 00
ETATS-UNIS	2 50
UNION POSTALE	3 00

Directeur : HENRI BOURASSA

LE PAPE ET LE PRÉSIDENT

La lubie démocratique—Invite à la révolution

En étudiant les causes diverses qui ont entraîné les Etats-Unis dans la guerre européenne, j'ai signalé la haine bizarre, à la fois enfantine et redoutable, que des millions d'Américains portent aux monarchies. J'ai relaté quelques témoignages très sûrs qui autorisent à voir en M. Wilson un doctrinaire passionné et opiniâtre de la démocratie — ce qui ne l'empêche nullement d'être, en pratique, comme la plupart des pontifes de la démocratie, un autocrate pour le moins aussi authentique que Guillaume de Prusse, ou Robert d'Ottawa. S'il y a réelle divergence de vues entre le Pape et le Président, si toute la prétendue réplique de M. Wilson n'est pas un bluff pur et simple, on peut être assuré que le désaccord porte sur cet unique point : la lubie démocratique.

Le Souverain Pontife, qu'on le note bien, ne se prononce nullement là-dessus. Fidèle à la doctrine du Christ et à la pratique constante de l'Eglise, il ne glorifie ni ne condamne aucune forme de gouvernement. Il juge sans doute que les pays de l'Entente n'ont pas plus le droit d'imposer aux Centraux leur régime politique — fort différent, du reste, pour chacun de ces pays — que les Allemands n'auraient le droit d'appliquer leur système de gouvernement à l'un quelconque des vingt-deux pays qui leur ont déclaré la guerre. C'est précisément cette impartialité qui dérange les calculs de M. Wilson et ceux des principaux chefs d'Etat de l'Entente. Depuis que la guerre est commencée, depuis surtout que les peuples épuisés commencent à se demander à quoi aboutira cette épouvantable tuerie, les partisans de la guerre à outrance s'efforcent de créer la légende que l'Allemagne veut imposer à l'univers sa domination politique, militaire et économique. A cette première fausseté, ils en ajoutent une autre, plus complète encore : le seul moyen d'assurer la paix, disent-ils, c'est de démocratiser l'Allemagne, l'Autriche et toutes les nations du globe.

Ce motif — le salut du monde par la démocratie — il semble que la crédulité humaine est encore incapable d'en percer la creuse duperie. Aussi, dans sa réplique au Pape, M. Wilson le reprend-il en crescendo, avec plus de sincérité, peut-être, que beaucoup d'autres. "L'objet de cette guerre, dit-il, est de délivrer les peuples libres du monde" — le n'insiste pas sur la flagrante contradiction des mots — "de la menace et même de l'actuelle domination d'une vaste organisation militaire, dirigée par un gouvernement irresponsable, lequel, ayant projeté secrètement de dominer le monde, s'est appliqué à mettre son projet à exécution sans aucun égard aux traités" ni à l'honneur international.

En résumé, le président, reprenant son thème de la déclaration de guerre, affirme qu'il est prêt à traiter avec le peuple allemand, mais non avec le gouvernement actuel de l'Empire. "Tout projet de paix doit s'appuyer sur la foi des peuples et non sur la seule parole d'un gouvernement ambitieux et intrigant, qui traiterait avec un groupe de peuples libres."

M. Wilson aurait quelque peine à démontrer que sa parole à lui, président élu pour quatre ans, ou celle du chef éphémère d'un gouvernement démocratique, a plus de chance d'être respectée par son premier, son troisième ou son dixième successeur, que la signature du moins scrupuleux des monarches. L'histoire d'un siècle suffit à démontrer que la stabilité dans les décisions et le respect de la foi jurée ne sont guère les vertus propres à la démocratie. La raison, comme l'expérience, enseigne même que le régime démocratique, quelque avantageux qu'il puisse être par ailleurs, exclut forcément la stabilité et la constance.

Mais M. Wilson y tient. "Nous ne pouvons, dit-il, accepter la parole des gouvernants actuels de l'Allemagne comme une garantie de paix durable, à moins que cette parole ne s'appuie explicitement sur la volonté et l'intention du peuple allemand, dont la preuve concluante justifierait son acceptation par les autres peuples."

Il serait intéressant de connaître la nature des "preuves concluantes" que M. Wilson accepterait de "la volonté et de l'intention du peuple allemand". Et puis, quelles "preuves", concluantes ou non, M. Wilson est-il prêt à donner de la "volonté" et de l'"intention" du "libre peuple" américain ou des autres "libres peuples" ligues pour le salut de la démocratie? Jusqu'ici, ni M. Wilson, ni M. Ribot, ni M. Lloyd George, ni M. Kerensky, le "sauveur" de la "nouvelle Russie", ne se sont guère préoccupés de s'assurer des désirs, des sentiments, des aspirations des "libres peuples" qu'ils gouvernent tout aussi autocratiquement que Guillaume de Hohenzollern ou Charles de Hapsbourg gouvernent leurs "peuples esclaves". Présidents de républiques et chefs de démocraties ont lancé les "libres peuples" dans le brasier de la guerre avec la même désinvolture que les rois et les empereurs. Avant de mettre les nations en guerre ils n'ont tenu aucun compte de la "volonté" et de l'"intention" des peuples; ils ne les consultent pas pour prolonger la guerre; ils ne les consultent pas davantage pour y mettre fin et régler les conditions de la paix.

La tirade prudhommesque de M. Wilson n'est qu'une nouvelle et creuse manifestation de l'empirisme systématique — qu'on me pardonne l'expression — que les politiciens et les profiteurs de guerre servent depuis trois ans aux malheureuses victimes de la lubie démocratique. Sur les lèvres de M. Wilson, cette duperie prend une teinte de suprême ironie — lui qui a repoussé le conseil de M. Bryan, de consulter la nation américaine avant de déclarer la guerre, lui qui a rejeté l'avis de la minorité du Congrès d'obtenir l'assentiment du peuple avant de lui imposer la conscription, lui enfin qui prend l'initiative de rejeter les propositions de paix du Pape sans même prendre la peine de demander l'avis du Congrès et du peuple de la "libre" république américaine.

Pour nous et pour les autres peuples britanniques, la moquerie est plus criante encore. En trois années de guerre, la démocratie et la liberté ont subi plus de défaites, en terre anglaise, qu'elles n'avaient gagné de victoires en soixante ans. Le régime de l'autocratie militaire dont nous sommes menacés, que dis-je? dont nous sommes accablés, est plus odieux, plus arbitraire, plus menaçant pour la paix et la sécurité publique, pour la liberté individuelle et sociale, que le capitalisme prussien. On a fait grand état de l'incident de Saverne. C'est de l'eau de rose comparé au régime de terreur prussien, que nos gouvernants, notre parlement et nos tribunaux sont en train d'instaurer et de légaliser avec la complicité de la presse et de l'opinion publique.

S'il y a, dans le monde entier, un pays soumis à l'actuelle domination d'une vaste organisation militaire, dirigée par un gouvernement irresponsable, c'est bien le Canada. Son parlement n'existe qu'en vertu d'une violation formelle de sa constitution, perpétrée à la faveur de l'acquiescement de deux bandes de politiciens; une quarantaine de circonscriptions électorales sont systématiquement privées des représentants auxquelles elles ont droit; le gouvernement se sent tellement décrié, impotent, dépourvu de la confiance publique, qu'il renoue ciel et terre pour se replâtrer à l'aide de nouveaux éléments empruntés à ses adversaires; il fait décréter par une majorité vénales la nomination arbitraire de nouveaux ministres qu'il soustrait à l'élection populaire, — violant ainsi l'un des principes essentiels du gouvernement responsable. Et c'est ce parlement sans mandat, ce gouvernement sans autorité morale, maintenu à coups de force arbitraire, qui impose la conscription, contrairement aux engagements les plus précis des ministres et à la volonté manifeste de l'immense majorité de la population.

1 L'Intervention américaine, ses motifs, son objet, ses conséquences. En vente au bureau du Devoir.

2 Et pourtant, M. Wilson lui-même, dans son discours du 22 janvier, a posé en principe qu'aucun gouvernement n'a le droit de s'immiscer dans le régime intérieur d'un autre Etat. Mais la logique est le moindre défaut des champions de la démocratie.

Si M. Wilson était logique, il devrait déclarer la guerre au Canada et affirmer hautement qu'il ne conclura jamais la paix avec le gouvernement "irresponsable", sans foi ni loi, que préside l'ultra-boche Robert Laird Ler. Quand on observe attentivement ce qui se passe ici et ailleurs, le plaidoyer démocratique de M. Wilson apparaît comme absolument grotesque et insultant pour la raison humaine. On se refuse à croire qu'un homme de cette valeur puisse s'auto-gober à ce point ou croire l'humanité émissable à ce degré. J'aime mieux penser que ce tribut, peut-être inévitable, offert au dieu de la démocratie n'a d'autre objet que de déguiser la virtuelle adhésion du Président à toutes les propositions essentielles du Pape.

Autrement, il faudrait conclure que M. Wilson est plus soucieux de provoquer une révolution en Allemagne que de fermer les plaies béantes de l'humanité. Ce serait le pendant de l'acclamation enthousiaste de Lloyd George à la révolution russe. C'est un jeu dangereux : la révolution est un mal qui se gagne. Les "libres peuples" finiront par se fatiguer de se faire massacrer pour la satisfaction des doctrinaires de la démocratie et le gavage de ses profiteurs.

Si les gouvernants restent sourds à la parole du Pape, les peuples révoltés se feront justice. Et chacun se fera justice chez soi, pas chez le voisin.

Henri BOURASSA.

AUX COMMUNES

NOUS ACHETONS LE C.N.R.

La clôture accélère la troisième lecture du bill White — La majorité ministérielle n'est que de 16 voix — Séance assez calme.

(Par Ernest BILODEAU)

Ottawa, 30 août 1917.

Nous allons faire l'acquisition des six cent mille actions que Mackenzie et Mann nous tendent à bout de bras depuis une couple de semaines; mais il a fallu employer les grands moyens, et non content d'appliquer le bâillon, le gouvernement y a ajouté un autre outil "dans la personne d'un marteau", comme dirait M. Lafontaine, qui a encore pris la parole cette nuit. En effet, dès le commencement de la journée, le président Rhodes a annoncé que, pour accélérer la procédure, il donnerait un coup de marteau de bois sur sa table, également en bois, à la dix-neuvième minute, puis deux coups pour couper la parole à ceux qui la voudraient garder, passé cette limite. M. Rhodes a ajouté qu'il avait fait cette idée de sa propre tête. En tout cas, l'innovation a été accueillie d'un éclat de rire énorme et général, qui s'est répété à maintes reprises pendant la longue journée, terminée après deux heures de la nuit. Le marteau a fait son office avec rigueur, perdant cependant son impartialité au bénéfice de M. White, toujours un peu impérieux, et qui a refusé de se conformer à l'avis vertement M. Bennett, moins favorisé, a été obligé de faire lire la fin de son document par un député de la gauche, M. Graham, qui n'a pas manqué de faire du sarcasme à l'endroit des gens comme M. White, à qui leurs médecines reviennent malgré eux.

L'achat du solde des actions du Nord-Canadien a été voté à la majorité de seize voix, ni le premier ministre, ni M. Laurier n'y prenant part.

A commencement de l'après-midi, M. White a proposé tout de suite sa motion de clôture, qui a été adoptée par un vote de 65 à 43.

Avant cela, et sur une question de M. Laurier, le premier ministre a déclaré qu'il fera une déclaration ces jours-ci au sujet de la mise en vigueur de la loi de conscription.

Au Sénat, le leader du gouvernement, M. Loucheur, a affirmé que le premier ministre espère que la proposition des Chambres pourra avoir lieu le samedi 8 septembre prochain. On ne prend cependant pas cette date comme très probable, et l'on parle plutôt du mercredi ou jeudi de la semaine suivante, soit le 12 ou le 13.

Le débat

Après le vote sur la motion de clôture, par un résultat de 65 à 43, M. E. M. Macdonald a ouvert le débat. Il trouve que le gouvernement laisse américaniser nos institutions, et il reste à savoir si le pays va bénéficier de l'introduction du marteau dans nos mœurs parlementaires.

Le ministre des Finances refuse à la Chambre les renseignements auxquels elle a droit, dit M. Macdonald, interrompu par le président. Il continue en appuyant l'amendement de M. Pugsley. La somme de 653 millions est assez importante pour que le parlement ait le droit de se prononcer avant que le pays s'engage à ce point.

Le gouvernement dit posséder quantité de renseignements compilés par ses comptables depuis quelques années; pourquoi ces documents ne nous sont-ils pas fournis à nous aussi? Le peuple a le droit de les connaître autant que les ministres.

Le C. N. R. possède des actions de plusieurs autres compagnies, comme le Québec-Lac-Saint-Jean, et ces actions ne seront pas comprises dans l'acquisition du gouvernement. Ce seront autant d'actionnaires indépendants qui échapperaient au contrôle de la nouvelle direction.

Cet achat nuira à notre crédit et lorsque le ministre des Finances voudra emprunter de nouveau aux Etats-Unis, il sera obligé de payer un taux d'intérêt tellement élevé que ce sera une honte pour tous les Canadiens.

Le premier ministre s'est éloigné de la vérité hier, et il est trop bon

avocat pour ignorer que le statut légal de la compagnie est tel qu'il n'est pas besoin de moins du monde de sept liquidateurs pour en régler les affaires. Il suffirait d'un seul, comme pour toute autre affaire.

MM. Drayton et Acworth ont déclaré que les actions ne valent pas un sou, ce qui n'empêche pas le gouvernement d'admettre à l'avance le prix que pourrait établir les arbitres.

Le juge Meredith est bon juge ou il ne l'est pas. S'il accomplit ses devoirs fidèlement, il n'a pas le temps d'agir comme l'arbitre constant des conservateurs de l'Ontario et d'Ottawa. Les honoraires qu'il reçoit ainsi devraient être déduits de ses appointements judiciaires.

SIR WILFRID LAURIER

M. Macdonald est interrompu par le marteau présidentiel et ne peut terminer sa dernière phrase. M. Laurier le remplace et remercie le ministre de lui avoir offert une part de temps plus longue que ses partisans, mais il ne veut pas d'un traitement de faveur et s'adresse lui aussi devant le marteau du président.

M. Laurier rappelle le triple choix à faire et dont le gouvernement a opté pour le troisième. Il avait une méthode plus satisfaisante de régler la question, car en 1914 Mackenzie et Mann s'étaient engagés, moyennant une avance de 45 millions, à compléter le chemin de fer, dont le gouvernement aurait le droit de s'emparer automatiquement advenant le non-paiement des intérêts.

Voilà quelle était la garantie du peuple, que le gouvernement a eu tort de dédaigner. C'était l'hypothèque la plus complète et la plus efficace qui pût être donnée en garantie, et M. Laurier s'attache à rappeler le débat du temps et à établir que l'opposition défendait la meilleure politique des deux. Mais le gouvernement a choisi la manière la plus superficielle et la moins décisive. C'est le stock d'une compagnie en faillite que vous allez acheter, déclare-t-il.

La politique à suivre était pourtant dans le statut de 1914, et M. Laurier en donne lecture, disant qu'on ne mettra jamais ces prévisions devant le public. Ce langage ne pouvait être plus explicite, toutes les propriétés de la compagnie devenaient propriété de l'Etat. Pourquoi cela n'est-il pas fait? Au lieu d'une saisie, c'est un achat qu'on nous fait faire.

Le marteau avertit M. Laurier qu'il n'a plus qu'une minute. Il termine rapidement en se défendant de l'accusation de confiscation portée par le solliciteur-général contre le plan de 1914. Le stock ne vaut pas un sou, n'a jamais été payé, et la prétention du gouvernement que nous ferions une injustice à Mackenzie et Mann en prenant possession en vertu de la loi à laquelle ils ont eux-mêmes souscrit, est mal fondée, et pour ma part je contribuerais à cette solution, termine M. Laurier, avec la conscience en paix.

M. E. W. NESBITT

Il reprend le même argument. Mackenzie et Mann ont consenti à y avoir trois ans à la saisie, et il ne serait que juste qu'elle leur soit appliquée. Il étudie l'idée d'administration coopérative des chemins de fer émise hier soir par M. Borden, et ne voit pas que ce soit réalisable autrement que par la mainmise de l'Etat sur tous les chemins de fer canadiens. Il faudrait ensuite un directeur général d'une grande compétence, et une commission choisie avec un soin particulier, pour administrer une si vaste entreprise.

M. Nesbitt appuie l'amendement Pugsley. Le parlement est le tribunal suprême du pays et c'est à lui à défendre en dernier lieu les intérêts publics. Il n'est donc que juste qu'il se prononce avant de permettre un aussi grand débours.

M. ARTHUR MEIGHEN

Le nouveau secrétaire d'Etat veut répondre tout de suite au chef de

l'opposition. Celui-ci a parlé habilement, dit-il, mais il n'a pas trop de toute son habileté pour concilier les attitudes contradictoires qu'il prend souvent sur les questions publiques. Il reprend ensuite l'argumentation de M. Laurier et revient sur les arguments qu'il a déjà énoncés en comité. La guerre a empêché la compagnie de poursuivre son développement et de négocier les emprunts dont elle avait besoin. Mais la question principale est celle de la valeur des actions; M. Laurier a lu la clause 21 et l'amendement de 1914, mais il s'est bien gardé de relire le discours qu'il prononça alors. M. Meighen en lit un extrait dans lequel M. Laurier se déclarait opposé à la nationalisation du C. N. R., s'il était prospère, mais que s'il venait en faillite, il recommanderait la mainmise de l'Etat pour préserver le crédit national et maintenir l'entreprise dans l'intérêt public.

Le chef de l'opposition se déclare aujourd'hui en faveur de la confiscation, mais a-t-il jamais eu recours à cette mesure lorsqu'il était premier ministre? Pour le G. T. P., il a exproprié des citoyens et des compagnies d'un bout à l'autre du pays. L'a-t-il fait sans leur accorder une juste compensation?

Passant à M. Nesbitt, le secrétaire d'Etat admet que le parlement est le tribunal suprême, mais ce n'est pas un tribunal judiciaire, il n'est que législatif. La Cour suprême offre toute la garantie voulue au point de vue légal, et pourquoi faire reprendre inutilement son travail par les députés.

M. F. F. PARDEE

Le whip libéral dit que M. Meighen cherche en vain à dénigrer sa volte-face sur la question actuelle en reprochant à M. Laurier les changements d'opinion antérieurs. Lui-même n'a-t-il pas répudié aujourd'hui la commission Drayton-Acworth dont il s'était engagé à accepter la décision?

H. Meighen parle de temps extraordinaires; rien ne peut être en effet plus extraordinaire que la transaction actuelle et le gouvernement aura de la difficulté à la faire accepter par le peuple. Celui-ci se rend compte qu'il y eut en 1914 un arrangement précis entre le gouvernement et la compagnie, que cet arrangement fournissait une garantie parfaite au pays, et qu'aujourd'hui nous allons nous départir de cette garantie. Toutes les arguties de M. Meighen ne réussissent pas à dissiper l'inquiétude du public. Quant à comparer une injustice envers Mackenzie et Mann, on sait que ces deux hommes n'ont pas à se plaindre du peuple canadien, dont ils ont reçu des subsides fédéraux, provinciaux et municipaux par centaines de millions. Ils n'ont par conséquent rien de plus à réclamer, pas plus pour eux-mêmes que pour les autres membres de leur groupe financier.

La clôture n'aura servi qu'à prouver que le gouvernement est bien pressé de faire voter cette loi, pour des motifs que le peuple soupçonne avec inquiétude.

M. LUCIEN PACAUD

Le député de Mégantic parle en français et dénonce tout de suite la loi inique du gouvernement moribond. Il lit entièrement son discours où sont résumés tous les arguments entendus si souvent ces jours derniers. Il proteste contre le bâillon : "Nous avons été bâillonnés en 1913 parce que nous voulions épargner au peuple 35 millions, et nous le sommes encore aujourd'hui parce que nous voulons lui sauver 600 autres millions."

M. CARROLL

Le député du Cap-Breton s'adresse en français, non plus grand'esclandre de nouveau au débat. Il recommande l'acte de 1917 et le rapport Drayton, et déclare comme tout le monde que les actions que nous allons acheter sont sans valeur. Il occupe ses vingt minutes à ces répétitions, et M. Copp, de Westmoreland, lui succède, avec plus de paroles que d'arguments nouveaux. Il précède le député de Carleton, M. Carvell.

M. CARVELL

M. Carvell prend la parole à huit heures et demie. Il admet que tous ses collègues ne partagent pas ses idées.

On nous avait dit en 1914, dit-il, que le prêt de 45 millions suffirait aux besoins de la compagnie et qu'en cas contraire le pays se saisirait de ses propriétés. Mais il paraît qu'on a changé d'idée sur tout cela. Pour moi, j'ai déjà exprimé l'opinion il y a quelque temps, qu'il vaudrait mieux aider encore une fois à Mackenzie et Mann et les laisser continuer les affaires jusqu'après la guerre, car ils peuvent le faire beaucoup plus économiquement que le gouvernement. Autrement, nous en aurons pour 40 ou 50 millions par année rien que pour les améliorations qui seront demandées par tout le pays. Du jour où ce sera le gouvernement qui fournira les fonds ce sera une ruée générale à l'assaut du Trésor. J'ai vu un jour la Chambre voter 25 millions pour l'Intercolonial en moins d'une heure. Il en sera ainsi pour notre nouveau chemin de fer, et nous nous habituons peu à peu à d'énormes dépenses qui grèveront le pays pour des centaines de millions et la dette augmentera sans cesse sans que le service des transports soit meilleur.

L'étatisme en général est une farce, déclare M. Carvell à l'adresse de ses amis de l'Ontario et de l'Ouest, qui inclinent en faveur de ce système économique. Le ministre du Commerce le sait comme

moi, et je l'adjure de détourner ses partisans et ses amis du cabinet de cette politique imprudente et dont le pays ne pourra que souffrir. Le juge Meredith est le dernier homme que j'aurais choisi comme arbitre dans l'affaire du Nord-Canadien, dit encore M. Carvell. Puis passant à la transaction elle-même, il dit que le pays voudrait bien savoir quelles avances la Banque du Commerce a faites à Mackenzie et Mann sur la garantie de leurs 51 millions d'actions. Si ce n'était que quelques centaines de milliers de dollars, dit M. Carvell, nous n'en parlerions pas, mais je crois bien que c'est plutôt par millions, et le pays a d'autant plus droit de le savoir. Seulement, le ministre des Finances a la bouche close, et quant à nous, le bâillon.

M. R. B. BENNETT

M. R. B. Bennett a fait remarquer que la transaction projetée va libérer les provinces de leurs engagements envers le Nord-Canadien. Quant à l'actif et au passif de la compagnie, il importerait de les connaître et le gouvernement est à blâmer de ne pas fournir ces renseignements. Autrement, nous achetons sans voir, pour ainsi dire, et c'est une grande imprudence. Les recherches dont le premier ministre a parlé hier soir n'ont pu porter qu'à la surface et ne peuvent être suffisantes.

J'ai quitté le service du C.P.R. il y a six ans, dit M. Bennett, mais je crois savoir que cette compagnie n'a jamais songé à acquiescer le Nord-Canadien. Il ne peut y avoir que deux raisons à cette allusion à la grande compagnie; c'est qu'on veut hâter le Parlement vers un vote rapide et inconsidéré, ou bien qu'on veut donner aux actions du C.N.R. une valeur fictive. Le temps est passé où l'on peut effrayer le public en disant que le Pacifique veut tout accaparer. Et le ministre qui veut influencer le Parlement avec des arguments de cette nature n'accomplit pas son devoir patriotique.

Passant à la prétention du premier ministre que la liquidation nécessiterait sept liquidateurs, M. Bennett fait remarquer qu'il y a un moratorium dans toutes les provinces, et que par conséquent on n'y pourrait obtenir la liquidation immédiate.

Pardon, dit M. Lemieux, il n'y a pas de moratorium dans la province de Québec.

(Suite à la 7ème page)

BLOC - NOTES

Pas de français?

Le contrôleur des vivres adresse de ce temps-ci aux journaux quotidiens toutes sortes de communications, qu'ils publient de bonne volonté. Il y en a en français, pour les journaux français. Mais cela ne suffit pas. Toutes les enveloppes du contrôleur portent des inscriptions uniquement anglaises; et, aujourd'hui, une plaquette nous arrive, intitulée *War Meals*, qui peut avoir sa valeur, — ce sont des menus de guerre, — mais que les journaux français ne devraient citer que quand la commission leur en aura fait tenir des exemplaires français. Le *Devoir*, pour sa part, est prêt à seconder tous les efforts du contrôleur des vivres afin d'inciter les consommateurs à l'économie et à l'adoption d'une alimentation rationnelle. Il compte cependant que le contrôleur commencera par lui adresser toutes ses publications et ses enveloppes françaises. Est-ce difficile de le faire?

Le prix du blé

La commission américaine des céréales vient d'établir à \$2.20 le minot le prix maximum du blé pour la récolte de 1917. Le prix maximum à New-York devra être de \$2.30. D'après un expert, cette échelle de prix aura pour résultat que chaque baril de farine devra coûter en moyenne au plus 80 aux meuniers. Minneapolis télégraphie ce matin que ce prix de \$2.20 le minot est raisonnable à l'endroit des producteurs et que cela devra avoir pour effet, par ailleurs, de faire diminuer le cours de la farine assez sensiblement. L'un des plus grands meuniers de Minneapolis l'admet et dit que c'est à Washington à fixer aussi le prix maximum de la farine. Une autre dépêche du matin, datée de Washington, porte que, d'après la commission des céréales, le nouveau prix du blé fera qu'un pain de 14 onces pourra se vendre cinq sous aux Etats-Unis, c'est-à-dire qu'un pain de deux livres pourrait s'y vendre 9 sous. A Montréal, nous payons actuellement 10 et même 11 sous pour un pain d'une livre et demie. Il faut espérer que l'établissement d'une nouvelle échelle des prix du blé aux Etats-Unis ne manquera pas d'être accompagné d'une baisse de la farine et du pain, même au Canada, puisque les deux marchés se tiennent.

L'ordre

"Quand la police ne peut plus suffire au maintien de l'ordre, la pratique universelle est d'appeler la milice. Personne ne veut qu'on en vienne là, à Montréal", écrit la *Gazette* de ce matin au sujet des bagarres de ces jours-ci. Les manifestations doivent plus que jamais être modérées et pacifiques. Le tapage, les bris de glaces, les coups de pistolet n'ont pas leur raison d'être, même si la police allait outrepasser ses fonctions. L'ordre doit exister. Personne ne sera plus avancé, quand il y aura eu des têtes de cassées et

quand la loi martiale existera. Il est temps plus que jamais d'être calme; la violence est dangereuse pour tout le monde.

La faim et la révolution

Un des principaux fonctionnaires du Pacifique, sir Georges Barry, qui a passé plusieurs mois à Pétrograd et en Russie, et y a été témoin des premières semaines de la révolution, déclare que la vraie cause des événements actuels, en Russie, c'est la faim. C'est bien le témoignage de plusieurs voyageurs, ayant assisté aux premières convulsions du mouvement révolutionnaire. D'autres mobiles ont aussi déterminé ce mouvement, mais la faim était, elle reste le plus répandu. La faim est le reste générale, la première inspiration des révoltes et des séditions populaires. Aussi importe-t-il que, jusque dans les pays producteurs, les ministères prennent des mesures pour empêcher le peuple du souffrir de la disette. La cherté exorbitante des vivres peut, égale, ment provoquer la révolte. Y pense-t-on assez?

Le coup du C. N. R.

Le ministère a bouclé l'achat du C. N. R. aux Communes, en servant trois fois de la clôture. Le sénat, où il n'y a pas de règlement de clôture, luttera-t-il contre cette législation financière inique comme il le devrait? Le ministère y a maintes fois tenté la majorité. La preuve qu'il compte bien réussir à faire approuver sa politique par le sénat, c'est que M. Loucheur, leader ministériel de la Chambre haute, déclarait hier que la prorogation des Chambres aurait peut-être lieu le 8, au plus tard le 13 septembre.

Pour et contre

M. R. B. Bennett (Calgary) continue d'être à la fois pour et contre le bill du Nord-Canadien. Il a parlé contre cette législation, lors de la deuxième lecture, et il a voté avec le ministère. Il a de nouveau critiqué cette législation, hier, — mais il a derechef voté avec le ministère. La mode se répand assez, de ce temps-ci, dans les parlements, de voter contre une mesure après l'avoir approuvée, ou de la critiquer à fond, de la déclarer mauvaise, et de l'approuver de son vote. Le grand public n'y comprend rien. C'est du reste assez incompréhensible. Mais, pour défigurer un mot de Pascal, les politiciens n'ont-ils pas des raisons que la raison n'a pas?

Agents provocateurs

Ceux qui prennent part aux manifestations de ces jours-ci feraient bien de prendre garde aux menées d'agents provocateurs. Il y en a de certains de répandus parmi la foule, et qui finissent aux pires maudits, ceux qui tirent du pistolet dans la rue, ces soirs-ci, certains sont de cette catégorie méprisable. Il ne faut pas s'y laisser prendre. Les écouter, les suivre, conduira aux pires embarras et peut-être aux émeutes sanglantes. Les citoyens raisonnables véritablement anticonscriptionnistes savent bien qu'ils n'avanceront pas leur cause en tirant du pistolet à tout bout de champ dans la rue. L'agent provocateur en profite; il est un des pires dangers de ce temps-ci, qu'il pousse sur la parole ou par les actes à la bagarre, à l'émeute, aux coups de force. Il serait bon de se le rappeler chaque soir.

G. P.

LES "CHANTS DU SOIR"

Les *Chants du Soir*, de M. Adolphe Poisson, dont nous avons déjà annoncé la publication et cité quelques pages, sont en vente chez M. Arthur Houle, 171, rue Visitation, Montréal.

MORT DU PERE DU CARD. MERRY DEL VAL

Saint-Sébastien, Espagne, 31. — Rafael Merry del Val, père du cardinal Merry del Val, secrétaire de la Sacrée Congrégation du Saint-Office, et d'Alfonso Merry del Val y Zulueta, ambassadeur d'Espagne à Londres, est mort.

CHEF DE SINN FEINERS ARRÊTÉ

Dublin, 31. — Joseph Macdonagh, frère du chef rebelle, Thomas Macdonagh, exécuté l'an dernier, a été arrêté à la suite de ses récents discours. Macdonagh est un Sinn-Feiner éminent.

MARIAGE VICE-ROYAL À OTTAWA

Toronto, 31. — Au nom du duc de Devonshire, on a annoncé hier le prochain mariage de lady Maud Cavendish, fille aînée de Son Excellence le duc et la duchesse de Devonshire, avec le capitaine Angus Mackintosh, aide-de-camp des "Royal Horse Guards". Le capitaine est à Rideau Hall depuis deux ans, ayant été attaché d'abord à la suite du duc de Connaught, quelque temps avant le départ de l'ancien gouverneur. Il est venu à Ottawa presque directement du champ de bataille. Il faisait partie de la "petite armée" du général French et a été grièvement blessé, ayant eu le poumon traversé par une balle. Le capitaine est âgé de 32 ans et lady Maud de 21 ans.

LETTRES AU
"DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique.

Les correspondants anonymes s'engageront à nous fournir, en outre, un timbre-poste, et à nous une preuve de temps, s'ils veulent bien en prendre note définitivement.

LA QUESTION
DU FRANCAIS

Orillia, Canada, 15 août 1917.

A Monsieur le Rédacteur,
"Le Devoir",
Montréal.

Cher Monsieur,

J'ai lu avec intérêt, dans le Devoir de lundi, le 13, la réponse digne d'un Canadien-français à une lettre d'Ontario, cette réponse était de l'ex-maire Drouin, de Québec.

Si toutes nos maisons canadiennes-françaises agissaient ainsi, nous verrions dans quelques années la langue française respectée et introduite dans le commerce canadien. C'est une grande erreur que de soutenir que le commerce doit se servir de la langue anglaise. Le français s'y prête tout aussi bien que l'anglais; mais le malheur est que le français n'est pas assez enseigné dans nos collèges commerciaux.

Pour moi je suis le correspondant français de la compagnie "Tudhope Carriage Co., Ltd.", et je dois dire, à la louange de cette compagnie, qu'elle fait son possible pour donner satisfaction à ses clients canadiens-français.

Rien ne me fait plus mal au cœur que de recevoir des lettres de Canadien-français, écrites en anglais, et en un anglais qui n'est pas, pour un grand nombre. Il arrive même que ces Canadien-français, bien que je réponde en français, continuent d'écrire en anglais. Ces Canadien-français respectent-ils leur langue? Je ne le crois pas. Ils travaillent à sa destruction sans s'en apercevoir.

Veuillez donc faire une propagande et demander à nos bons Canadien-français d'exiger que les correspondants des maisons avec qui ils font affaire, soient en français.

En vous demandant ceci, je ne dirai pas que je vais rencontrer vos idées, mais qu'elles sont sûrement de pair avec les miennes.

Votre dévoué,
J. A. LAFOREST.

FAITS - MONTREAL

ELECTROCUTE EN REPARANT
UN ASCENSEUR.

Le gardien de l'ascenseur de la maison Letendre et Fils, rue Sainte-Catherine, M. Tréfiel Poirier, 24 ans, 1217 rue Parthenais, a été électrocute en réparant les fils du moteur qui fait fonctionner l'ascenseur électrique. Poirier mit les mains sur un fil de haut voltage; il a eu les deux mains brûlées et le choc a été si violent que la mort a été instantanée.

EMPOISONNEE.

Mme A. Lefebvre, domiciliée au No 52 rue Poupard, a été transportée à l'hôpital Notre-Dame hier, dans un état alarmant. Elle avait absorbé par mégarde une dose de poison. Après qu'on lui eut administré des contrepoisons, son état devint plus rassurant et maintenant elle est hors de danger.

ROI NÈGRE FUGITIF
ARRÊTÉ EN AFRIQUE

Londres, 31. — Lidi Jeassu, empereur déposé de l'Abyssinie, qui s'est échappé de Magdala, a été capturé, suivant une dépêche de Djibouti, Somaliland-français, au "Daily Mail".

Lidi Jeassu est le petit-fils du feu roi Ménélik à qui il a succédé, en 1912. Il a été déposé en 1916 par sa tante. Une dépêche reçue à Londres, le 26 août, disait que l'empereur déposé et ses gens avaient fait 300 soldats du gouvernement qui cherchaient à s'emparer de lui, depuis six mois.

CHUTE NORTELLE À
BAS D'UNE VOITURE

Mme Barthélemy Thibert, accompagnée de son petit-neveu, Adélar Lamarque, descendant en voiture la rue Saint-Gabriel, vers huit heures ce matin, lorsque le cheval qui les conduisait prit le mors aux dents et précipita les deux occupants hors de la voiture. Le jeune Adélar Lamarque fut blessé mortellement et expira en arrivant à l'hôpital Notre-Dame. Le jeune garçon demeurait à Saint-Rémi de Napierville; il était âgé de 12 ans. La tante de l'enfant n'a subi que de légères blessures.

NOS CONDITIONS
SPECIALES

mettent à la portée de chaque individu, qui se propose de se faire un nom ou de faire des placements, l'acquisition de ce morceau de terrain qu'il a si longtemps désiré acquérir. Rappelez-vous que 510 au comptant et 55 par mois vous garantissent la possession de n'importe quel lot. Nous nous ferons un plaisir de vous expédier nos brochures illustrées et les plans de nos jardins suburbains de Dixie, P. O. Strathmore, Valois et Lakes, etc. Occupez-vous de cela dès maintenant.

MARCUS TRUST COMPANY

180 Saint-Jacques.
Administrateurs, Exécuteurs, Fidélitaires. Main 3701. Tous les départements. Établi en 1885. Incorporé en 1913.
33 ans sans un dollar de perte pour un seul client

LESESPRITS
S'ÉCHAUFFENT

UNE ASSEMBLEE ANTICONSER-

TIONNISTE HIER SOIR SE TERMINA PAR UNE VIOLENTE ÉCHAUFFOUREE — QUATRE POLICIERS ET DEUX CIVILS SONT BLESSES ET DES VITRES SONT BRISÉES.

Six hommes ont été légèrement blessés; quelques arrestations, opérées; des centaines de vitres de toutes dimensions, brisées: tel est le bilan de la manifestation houleuse d'hier soir. C'est bien peu en comparaison de ce qui eût pu être quand on pense à l'état de surexcitation de la foule qui y prit part. Et cette foule s'était rassemblée au Parc Cartier, à St-Henri, évidemment avec l'intention d'exprimer elle-même son mécontentement, plutôt que pour s'en retourner redire ce que maints orateurs répètent chaque soir: aussi tolérante à peine les trois premiers discours et bien vite elle réclama de tous côtés la parade. Celle-ci se met en branle vers les 10 heures. Avant longtemps des incidents vont se produire. Dès le début, ce sont des cris, des hurlements, des coups de feu sans fin, et l'on entend le bruit des bris de vitres sans nombre. Du parc Cartier à la rue Ste-Catherine, puis un seul tramway des lignes Notre-Dame, Lachine, St-Antoine, etc., qui n'ait eu ses vitres brisées. Rue Notre-Dame une femme était étendue évanouie, nombre d'autres se tenaient debout effrayées, et des manifestants continuaient à jeter des cailloux. Rue Atwater, un conducteur eut la présence d'esprit de faire prendre à son tramway la voie d'évitement qui va vers le canal. Vers les rues St-Jacques et Atwater commencèrent les attaques aux maisons; la première atteinte fut une buanderie chinoise.

Et ce n'était pas les hommes qui, d'une façon générale, commettaient ces ravages insensés, mais une bande de nombreux gamins de tout âge, qui se bourraient les poches de projectiles de toute espèce. La police ne paraissait pas alors s'en occuper. Rue Atwater on eût même pu se demander s'il y avait des policiers à Montréal.

Angle Atwater et Ste-Catherine les choses se corsent: trois policiers sont de faction, calmes et bons enfants; voyant arriver cette cohue trois autres s'en viennent au galop de l'est. Tout à coup les projectiles volent et nombre de vitres et de glaces de l'édifice de la patinoire volent en éclats. Les cinq ou six agents de ville lèvent leurs bâtons et les pierres redoublent; l'un d'eux tire alors son revolver et fait feu. Fuite à toutes jambes des plus rapprochés. Cependant la procession se reforme en ordre et plus calme; le coup de feu a assagi les esprits.

Sur deux cents verges une foule compacte d'hommes marche en chantant "O Canada", "Les Montagnards" ou en criant "à bas la conscription!" De loin en loin quelques vitres sont encore frappées.

A l'angle de la rue Peel un cordon de policiers protège les bureaux du Star. Bientôt on va arriver au square Phillips. Une centaine ou plus de policiers surgissent d'un peu partout et, dirigés par le sous-chef Grand-champs en civil, ils s'élancent à fond de train pour disperser les manifestants et bousculent rudement les gens ou les frappent de leurs bâtons.

Un bon nombre de gens continuent de marcher dans l'espoir de se reformer sans doute, mais tout fut fini. Deux individus furent arrêtés en face de l'Orpheum. Un peu plus tard des groupements se formèrent aux environs de l'intersection des rues St-Denis et Ste-Catherine, mais ils furent promptement dispersés. Il était environ minuit.

Des vitres ont été brisées chez Henry Morgan & Co., Joyce, Castle Blend Tea, Martin Haley & Co., Hicks Electric Co'y et autres magasins le long du parcours.

Des renseignements pris à la dernière heure il appert que quatre policiers ont reçu des coups: le lieutenant Concoran, frappé au ventre par une pierre, le constable Bruce, atteint à la tête et au dos par des pierres, tous deux appartenant au poste de police de la rue du Grand-Tronc; le constable Bériau du poste de la rue Ste-Catherine est, s'est foulé le genou en tombant; le constable Gravel, du poste de St-Henri, fut frappé au visage par une pierre lancée au début de la parade; deux autres individus furent blessés par des coups de revolver, les deux frères Donat et Samuel Lacasse. L'un fut atteint à l'avant-bras, l'autre au cuir chevelu. Les blessures ne sont pas graves.

Le commissaire Ross accompagnait la police tout le long de la manifestation. L'assemblée composée de 8 à 10,000 personnes fut présidée par M. ADRIEN LACHENNE, et durant l'espace de deux heures pas moins de 10 hommes portèrent la parole, dont deux en anglais. Tous répétèrent les mêmes arguments que tous les jours, et protestèrent contre le bâillonnement auquel, disent-ils, ils ne se soumettront pas.

Après quelques paroles du président, M. JOSEPH LECLERC dit aussitôt quelques mots, puis, après lui c'est M. SYLVIO LAVALLEE qui couvre "notre vénéré chef" du flot de ses hommages, et qui ajoute immédiatement que nous n'avons plus rien à attendre de policiers sans mandat. Il daube également sur ceux qui étaient les apôtres zélés du mouvement anticonscriptionniste au début et qui maintenant paraissent se terrer, tels un certain propriétaire de journal, le maire Martin et le chef ouvrier Franck.

Ensuite c'est M. PAUL LAFORTUNE, il porte à la connaissance de la foule l'arrestation ou la séquestration mystérieuse de M. Elie Lalmière, et ajoute qu'un message anonyme parvenu à sa famille l'informait qu'un sort analogue lui était réservé, s'il parlait à cette assemblée. Sa présence, dit-il, est sa réponse aux menaces.

Nous en sommes arrivés là où nous en sommes maintenant parce que nous avons versé dans l'impérialisme et avons laissé infiltrer chez nous les idées de militarisme. Nous aimions à jouer au soldat, et maintenant on nous contraint de le devenir.

LE MAIRE MARTIN DIT
QU'IL VA SÉVIR

"JE NE PERMETTRAI PAS PLUS LONGTEMPS LES INCITATIONS À LA REVOLTE", DECLARE SON HONNEUR, AU SUJET DES ASSEMBLÉES ANTICONSRIPTIONNISTES — IL N'Y AURA PAS D'ÉMEUTES DANS LE QUEBEC, ASSURE LE MAJOR GINGRAS.

Ottawa, 31. — Les manifestations anticonscriptionnistes des jours derniers ont causé un certain émoi dans la capitale.

Interviewé hier après-midi, à son bureau, au Parlement, M. Médéric Martin, maire de Montréal, a déclaré qu'il mettrait fin à ces assemblées dès son retour à Montréal.

"Je ne permettrai pas plus longtemps à ces jeunes gens d'inciter le peuple à la révolte, dit-il avec énergie. Je donnerai des instructions à la police de disperser ces assemblées. La loi doit être observée. Ce ne sont en réalité que des "jeunes-ses" qui provoquent tous ces troubles. Ils vont par les rues criant "à bas la conscription!" et la foule, surexcitée d'avance, ne tarde pas à prendre de grandes proportions."

Quant au jeune Villeneuve, l'un des chefs de ces manifestations, le maire Martin a donné ordre au chef Campeau de l'arrêter s'il continue à inciter le peuple à la révolte dans ses discours.

D'après le major A. Daly Gingras, commandant en second du 258^e régiment canadien-français, arrivé ici aujourd'hui de Montréal, il sera facile de mettre fin aux troubles et cela ne retardera pas.

"Je puis vous assurer qu'il n'y aura pas d'émeutes à Montréal ou ailleurs dans la province de Québec, comme on s'y attendait ici dès que le bill serait proclamé loi. Ceux qui sont au fond de ces assemblées qui ont eu lieu à Montréal ne sont que des jeunes gens qui ne savent pas ce qu'ils disent. Il n'y a pas parmi eux un seul homme sérieux. J'ai été témoin de la procession anticonscriptionniste de mercredi soir; seuls, des adolescents y prenaient part. Je ne crois pas qu'il soit difficile d'appliquer la loi de conscription à ces gens, qu'elle sera appliquée avec fermeté, ces assemblées de têtes chaudes cesseront d'elles-mêmes."

On dit que ce qui nous arrive est la faute des nationalistes de 1911, ce n'est pas vrai, c'est celle des faux nationalistes, tout comme il y a eu de vrais libéraux et de faux libéraux qui se sont séparés de leur parti pour voter avec le gouvernement.

L'orateur met l'assemblée en garde contre des soi-disant chefs, ouvriers, puis dénonce le maire Martin qui a donné des ordres à la police de fonder sur les gens à coups de bâton et de les revoler à la main. Policiers, faites votre devoir, tout votre devoir, mais malheur à vous si vous faites du zèle!

Le 7 octobre la Chambre devrait être dissoute. En 1915 les libéraux trouvaient que les conservateurs n'étaient que de la ratatouille (sic), ce qui ne leur empêchait pas en 1916 de leur accorder unanimement leur confiance; ils ont été trompés, dit-on, à vous de voir que vous ne soyez pas trompés: ne votez pour aucun candidat de quelque parti qu'il se réclame, bleu, rouge ou nationaliste, qui n'aura pas par écrit pris l'engagement de faire rappeler cette loi, et celui de voter aussi pour que l'on cesse d'envoyer des hommes du Canada en France, en Angleterre ou ailleurs: nous n'en avons que trop envoyé.

Et si cette loi est appliquée, prenaient, nous, l'engagement de faire la grève générale sans nous occuper des chefs ouvriers.

Lui succède M. ROBERT PARSON. Celui-ci fait un violent discours sur le ton le plus calme et en débütant par des appels à l'ordre.

M. EUGÈNE LAJEUNESSE ne dit que quelques mots. Soit qu'il les prononce avec beaucoup d'énergie, soit que ce qu'il dit ait l'heur de plaire à la foule, l'assemblée paisible lui fait entendre en un clin d'oeil un pandemonium indescriptible. Les coups de feu se succèdent avec une violence effrayante, les cris, les hurlements, les applaudissements, tout se produit en même temps, et désormais ce sera une cohue menaçante et que la moindre excitation pourra porter aux pires excès.

M. VILLENEUVE annonce la collecte qui va se faire pour des fins que l'on paraît deviner mais qui ne sont qu'indiquées par lui à mots voilés: les quêteurs seront, dit-il, MM. Bernier, Leclerc et lui-même.

M. LAJEUNESSE gravit deux marches du perron et en termes polis fait comprendre que ces collectes ne sont pas nécessaires, et revient sur la nécessité de l'organisation. Son intervention paraît hors d'ordre aux quêteurs et la violence va s'ensuivre. M. le président descend les séparant non sans peine puisqu'il en résulte des dommages sérieux à ses habits. La quête se fait.

M. MONGEAU, l'orateur suivant, prend occasion de l'incident, pour traiter ceux qui s'opposent à la quête de noms injustifiés par les circonstances, même si l'intervention ne lui plaît pas personnellement.

Après lui, le jeune frère du séquestré du jour, M. WILFRID LALUMIÈRE, répète de sa voix d'enfant à la foule ce que le Devoir a dit hier de l'arrestation de son frère Elie, et dit qu'il va s'efforcer, avec ses amis, de découvrir le lieu où on le cache et qu'il en informera la prochaine assemblée. La foule acclame à tout rompre.

La populace réclame la parade. Cependant deux orateurs demandent encore la parole: le premier, J. H. FOUCAULT, se dit ex-soldat du 22^e et blessé. C'est à peu près tout ce qui est compréhensible d'une longue harangue peu écoutée; le deuxième, Edw. DALY, est un Irlandais, né à Liverpool, émigré encore enfant au Canada, il y a 23 ans, et dit qu'il va s'efforcer, avec ses amis, de découvrir le lieu où on le cache et qu'il en informera la prochaine assemblée. La foule acclame à tout rompre.

Les paroles se mêlent alors en branle avec le résultat que l'on a pu lire plus haut.

DÉPART DU R. P.
COUTU, C. S. V.

Le R. P. Thomas-Rémi Coutu, assistant-général et visiteur de toutes les obédiences américaines, françaises et espagnoles des Cleres de Saint-Viateur, doit quitter Montréal pour se rendre à New-York aujourd'hui et s'embarquer sur le "Rochambeau" en route pour l'Europe, où il doit faire un séjour de trois mois.

LES OUVRIERS
S'AGITER ET
S'ORGANISER

C'EST LE CONSEIL QUE PROPOSE M. J.-T. FOSTER, PRÉSIDENT DU CONSEIL DES MÉTIERS ET DU TRAVAIL, DANS UN MANIFESTE À SES COLLÈGES OUVRIERS.

A l'occasion de la Fête annuelle du Travail qui sera célébrée lundi, M. J.-T. Foster, président du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal depuis quelques années, adresse un message aux ouvriers, ses collègues, dont nous extrayons le passage significatif suivant:

"L'année qui vient de s'écouler a été remplie d'une foule d'événements qui ont une importance et une signification profondes pour le mouvement organisé de ce continent. Nombre d'illusions chères ont été détruites, des principes ont été violés et des mesures ont été introduites, qui sont incompatibles avec l'idéal d'un peuple libre et aimant la liberté. Certes, l'autocratie a supplanté la démocratie, et il faut assurément que ceux qui sont responsables de ce bouleversement universel soient forcés de réparer le mal qu'ils ont fait. Dans ce travail de régénération, le travail organisé devra être et sera à l'avant-garde; trop nombreux sont nos camarades qui ont fait le sacrifice suprême en vue de la réaction, trop nombreux sont les veuves et les orphelins qu'ils ont laissés pour que nous cessions nos efforts.

"Si pour un temps, le travail organisé n'a pas semblé en faveur auprès de certaines gens, à cause même de sa réputation de tout ce qui touche à la coercition, le moment n'est pas éloigné où on se rendra compte que les opprimés chercheront à être protégés. Aujourd'hui, politiciens "schemers," profiteurs de guerre et autres exploitateurs sont prodigues de promesses, afin de pouvoir s'enrichir à même le patriotisme, mais comme jadis, ces promesses seront oubliées quand le besoin de l'heure ne les nécessitera plus. C'est alors vers les ouvriers, les ouvriers organisés, que se tourneront les masses pour obtenir justice. Que notre devise à tous soit donc: Agissons-nous, préparons-nous, organisons-nous."

Plus de cinquante-neuf unions ouvrières prendront part à la procession de la Fête du Travail, lundi. Des prix seront décernés à l'union qui aura la plus belle apparence, ainsi qu'à celle qui aura le plus beau char allégorique.

Dans l'après-midi, à 2 heures 30, il y aura au Parc Dominion des réjouissances, jeux, courses, etc.

Les hôteliers et les épiciers qui vendent des liqueurs enivrantes ont été avertis par M. Alexandre Archambault, secrétaire de la Commission des patentes, que leurs établissements devront rester fermés et qu'il leur est défendu de vendre de boissons lundi, le 3 septembre.

LE PONT DE QUÉBEC

Québec, 31. — La date à laquelle on se propose de mettre en place la nouvelle travée centrale du pont de Québec pour remplacer celle qui fut engloutie dans le Saint-Laurent l'an dernier, reste encore incertaine.

Les marées les plus favorables au succès de cette entreprise considérable seront celles du 3 et du 16 septembre. Cependant la première date est trop rapprochée pour que l'on puisse songer à procéder.

VOILIERS EN RETARD

D'un port du Pacifique, 31. — Suivant un communiqué publié par la chambre de commerce, on considère que 12 voiliers ou vapeurs sont en retard dans ce port. La liste comprend le "Wairuna", 2,530 tonnes, parti depuis 90 jours d'un port de la Nouvelle-Zélande, et la goélette à moteur "Whalen", 1,046 tonnes, parti depuis 60 jours à destination de l'Orient.

L'UNION DANS
LE SACRIFICE

KERENSKY DECLARE QUE LA CONFERENCE DE MOSCOU PRODUIRA UN EFFET DURABLE, ASSURANT QUE LES DIFFÉRENTS PARTIS SONT PRÊTS À DES SACRIFICES MUTUELS.

Londres, 31. — La conférence de Moscou produira un effet durable sur la nation russe et donnera une impulsion à la conduite de la guerre. Voilà ce que le premier ministre Kerensky a déclaré au cours d'une entrevue, mercredi. Le gouvernement a convoqué l'assemblée de Moscou, dit le compte rendu de l'entrevue transmis par l'"Exchange Telegraph Company", pour se familiariser le plus complètement possible avec les opinions, les tendances et les besoins du pays, pour dire aux représentants de toutes les classes, de toutes les races et de toutes les croyances, la vérité au sujet de la crise par laquelle passe la Russie et pour faire comprendre à la nation entière la nécessité de l'union pour la défense du pays et la liberté du peuple russe.

Le gouvernement, a ajouté le premier ministre, a confiance que ces fins ont été atteintes dans une mesure très considérable, et est convaincu que la grande majorité du peuple est démocratique et prête à des sacrifices pour la liberté et la défense du pays. Tous les partis sont disposés à faire des sacrifices mutuels pour assurer un effort uni.

"Je suis sûr, a affirmé le premier ministre, que la vérité apparait par la nation entière à la conférence ne s'évanouira pas. Au contraire, elle fera sentir son effet pendant longtemps encore et brûlera d'une flamme sans cesse grandissante. La conduite de la guerre et la lutte contre nos ennemis y gagneront grandement."

Suivant le correspondant, M. Kerensky a employé l'expression suivante dans son discours de clôture à la conférence: "Maudits soient ceux qui parlent d'une cessation des hostilités, à ce moment-ci!"

RENDU FURIEUX PAR
L'ORANGE SENTINEL

UN ENERGUÈNE EST CONDAMNÉ À LA PRISON À LA SUITE D'UNE CRISE DE "JAUNISME".

Prince Albert, Sask., 31. — W. A. Wilson, précédemment domicilié rue Wellington-nord, No 261, à Hamilton, Ont., a été condamné par deux juges de paix de la ville de Marcellin (sise à soixante milles au nord-ouest d'ici, sur la ligne du C. N. R.) à six mois de prison dans la geôle de Prince Albert, pour avoir tiré des coups de fusil dans cette localité, parce que, prétendait-il, l'Union Jack avait été enlevé de la maison d'école pour faire place au drapeau papal.

Wilson dit qu'il lut dans l'"Orange Sentinel" de Toronto une histoire accompagnée d'une gravure représentant le pavillon papal arboré sur la maison d'école. Il fut député pour aller dans l'ouest rétablir l'Union Jack, et il arriva à Marcellin mardi après-midi. Avant d'arriver, l'école était une école allemande. Wilson tira le contenu de son revolver sur le mât du drapeau, et ensuite il le coupa avec une scie. Après cela, il mit en joue plusieurs citoyens de l'endroit, y compris le chef de police de la ville. Il s'ensuivit son arrestation par la police provinciale. Le ressort du procès qu'il y a plusieurs mois Mgr Charlebois faisait en ces parages une visite pastorale. Un homme reçut instruction de hisser le pavillon papal en face du presbytère, mais comme il n'y avait pas de corde là, il le plaça sur le mât de l'école publique adjacente. Il semble qu'on envoya au "Sentinel" une photographie de l'opération.

Wilson devra subir un examen pour constater s'il a l'usage normal de ses facultés, et le magistrat ne manqua pas de blâmer l'article incendiaire du "Sentinel", comme ayant été publié sans avoir vérifié les circonstances du fait.

GROS INCENDIE
RUE CHATHAM

DIX MILLE DOLLARS DE DÉGÂTS À LA FABRIQUE HOLMES ET ARPIN.

Une dizaine de mille dollars de dommages ont été causés par un incendie à la manufacture de boîtes Holmes et Arpin, 235 rue Chatham, près de la rue Saint-Antoine. Une première alarme fut sonnée à 8 heures 20 et une autre quelques instants plus tard. Cinq postes de pompiers répondirent à l'appel, et sous la direction du député-chef Mann, des chefs de district Lapointe et Marin et du capitaine Pressseau, les pompiers eurent vite raison du feu. Les dommages se sont limités à la chambre des machines où le feu a pris on ne sait comment. La manufacture venait d'ouvrir ses portes hier, depuis la mort de M. Arpin qu'elle était fermée. On n'a eu à enregistrer aucun accident sérieux.

LE "RÉGIMENT JUIF"
CHANGERA DE NOM

Londres, 31. — Une délégalation de membres éminents de la colonie juive de Londres, conduite par lord Swaythling, est présentée hier, dit le Daily Mail, chez le comte Derby, secrétaire d'État pour la guerre, dans le but de lui demander de bien vouloir enlever au nouveau régiment juif qui vient d'être organisé à Londres, son titre de "Régiment juif". Ils ont donné pour raison qu'il y a actuellement 40,000 Juifs qui sont enrôlés dans l'armée anglaise, mais pas comme Juifs, mais comme sujets anglais, et que la colonie juive désire encore faire de même. Devant ces instances, lord Derby a consenti à donner un autre nom au nouveau régiment.

Le journal ajoute cependant que ses organisateurs ont appris cette décision avec un grand regret.

Où acheter demain

(Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, par L.-P. Deslongchamps, au Ministère de l'Agriculture.)

PLACEMENTS D'AOUT 1917

NOUS OFFRONS, SUJET À VENTE PREALABLE ET HAUSSE DANS LE PRIX :

\$100,000—VILLE DE DRUMMONDVILLE, à 6% échéant en 1922. Prix: le pair
\$ 25,000—PROVINCE DE QUÉBEC, échéant en 1936. Prix: pour rapporter 5%
\$ 7,400—CITE DE LEVIS, échéant en 1929-1935. Prix: pour rapporter 5 1/2%
\$ 23,000—VILLE DE MAGOG, échéant en 1922. (nouvelle émission). Prix pour rapporter 5 1/2%
\$ 30,000—FABRIQUE DE SAINT-JACQUES DE L'ACHIGAN, échéant en 1945-1955. Prix: pour rapporter 5 1/2%
\$ 28,000—VILLE DE JOLIETTE, échéant en 1944. Prix: pour rapporter 5 1/2%
\$ 75,000—VILLE DE MONTREAL-EST, garantie, échéant 1er mai 1922. Prix: le pair 6%
\$ 20,000—CITE DE SOREL, (COMMISSION SCOLAIRE). Échéant en 1936. Prix: pour rapporter 5 1/2%
\$ 50,000—VILLE DE MONTREAL-EST (3) garantie échéant le 1er mai 1932. Prix: le pair 6%

Ces obligations sont par dénominations de \$100.00, \$500.00 ou \$1,000.00.

N. B. — Nous ne sommes pas des courtiers, ni ne vendons sur marge, mais nous achetons et vendons pour notre propre compte, toutes les débentures que nous offrons à notre clientèle.

VERSAILLES, VIDRICAIRE & BOULAIS

BANQUIERS Limitée
90 St-JACQUES, MONTREAL
Bureau à Québec Tél. Main 8746.
LA CORPORATION DES OBLIGATIONS MUNICIPALES, LIMITEE
132, RUE SAINT-PIERRE

Pour la rentrée des classes

Vos enfants apprécieront une bonne PLUME-FONTAINE.

Nous en avons de toutes sortes et à des prix très abordables. Voyez-nous
J. H. ROBERT
1185 RUE SAINT-DENIS. Angle Mont-Royal, Saint-Louis 811

Vallières Vente de
couvertes

Angle St-Catherine et Montcalm
Belles couvertes blanches, en laine, avec jolis bords, grandeur pour lit double. Prix variant, pour la paire, \$4.99, \$6.00, \$7.00 à \$10.00
Couvertes en flanellette blanche, et grise, grandeur 10-4, 11-4 et 12-4. Prix variant, \$1.49, \$1.99 et \$2.49

Ne restez pas avec des mauvaises
dents, elles sont la cause d'une
foule de maladies.

Consultez nos dentistes experts, AMERICAINS et CANADIENS.

DENTISTERIE AMERICAINE MODERNE
PONTS ET COURONNES
DENTIERS A \$5.00 ET PLUS.

Adressez-vous à
L'INSTITUT
DENTAIRE du
Franco American Medical Institute,
164 rue SAINT-DENIS, un peu plus bas que Ste-Catherine.

Le temps qu'il
fait ailleurs...

Toronto, 31. — La pression est très élevée dans la région des Grands Lacs et la vallée du St-Laurent, tandis qu'elle diminue dans le Manitoba. Des averse locales sont tombées en Alberta et la Saskatchewan et des pluies sont tombées dans le Nouveau-Brunswick et l'île du Prince-Edouard. Ailleurs, la température est au beau.

Relevé du thermomètre:

	Min.	Max.
Vancouver	56	72
Régina	43	65
Winnipeg	56	78
Port Arthur	36	62
London	48	75
Toronto	48	72
Ottawa	52	70
Québec	54	60
Halifax	60	80

PRONOSTICS
Bas St-Laurent, golfe et rive nord: Beau aujourd'hui et demain. Provinces Maritimes: Beau et modérément chaud aujourd'hui et demain.
Lac Supérieur: Vents de l'ouest; averse.
Manitoba et Saskatchewan: En grande partie beau et frais; averse locales.
Alberta: Beau et frais.

Décès

LAFRENIERE. — A Montréal, ce 30 août 1917, à sa demeure, 1764 Esplanade, est décédé M. Joseph Lafrenière, à l'âge de 72 ans et 7 mois. Le convoi funéraire laissera sa demeure samedi, le 1^{er} septembre, à 7 heures 45 a.m., pour se rendre à l'église du Saint-Enfant-Jésus du Mile-End, et de là au cimetière de la Côte des Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES A MONTREAL

BLANCHET, Paul-Emile, 21 jours, enfant de Jos. Blanchet, charretier, rue Saint-Mar

CALENDRIER

DEMAIN, SAMEDI, 1er SEPTEMBRE 1917
SAINT-GILLES, ARBE

Lever du soleil 5.30
Coucher du soleil 6.40
Lever de la lune 6.27
Coucher de la lune 8.12

Dernier quartier de la lune, le 8 septembre, à 2 heures 11 minutes du matin.

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

BEAU AUJOURD'HUI ET DEMAIN

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 66
Même date l'an dernier 69
Aujourd'hui minimum 55
Même date l'an dernier 55

BAROMETRE

8 heures a.m. 30.27
11 heures a.m. 30.17
1 heure p.m. 30.26

LE SANS GÈNE DES SOLDATS

DES CITOYENS DE VILLERAI PROTESTENT CONTRE CERTAINES PERQUISITIONS FAITES SANS AUTORISATION PAR DES MILITAIRES — A PROPOS DE TROTTOIRS — LE SERVICE DES VIDANGES — DIVERS.

La presse canadienne, depuis le commencement de la guerre, a signalé, à maintes reprises, les faits et gestes de la soldatesque dans différentes villes du Dominion. Cette fois, c'est Montréal qui est témoin de ces agissements.

Des citoyens de Villeraï se plaignaient ce matin à l'hôtel de ville de certaines perquisitions faites chez deux particuliers de cette municipalité, au cours de la veille d'hier. Lorsqu'on demanda aux militaires de bien vouloir faire connaître l'objet de leurs recherches, ils eurent devoir répondre, et pour cause, qu'ils avaient reçu l'ordre de s'assurer si les maisons visitées ne contenaient pas de la dynamite. Mais les citoyens prétendirent que la raison donnée n'était qu'un prétexte : leur but était de s'emparer d'un citoyen de Villeraï que l'on soupçonne d'avoir pris part au coup de Cartier.

REVIREMENT DE TROTTOIRS.

On sait dans quelle situation sont les finances municipales. Au cours de la matinée, comme l'échevin Ménard suggérait aux commissaires de prendre "un bout de trottoir de la rue Henri, dans le nord, pour le mettre sur le boulevard Saint-Laurent", le vérificateur des finances de la ville, qui assistait à la séance, de faire immédiatement cette démolition boudée :

"C'est ça, faites un revirement de trottoirs."

M. J. E. Nantel, surintendant du département de l'incinération, informe le public que, lundi 3 septembre, étant fête du Travail, les employés de son département ne feront pas l'enlèvement des déchets.

Les résidents des quartiers où l'enlèvement se fait le lundi, sont priés d'en prendre note et de ne pas déposer les poubelles que le jeudi suivant.

Plusieurs citoyens de la rue St-André, près Roy, s'opposent à l'octroi d'un permis pour la construction d'une usine d'outillage mécanique sur cette artère résidentielle.

M. Aldéric Lefebvre offre de prêter gratuitement à la ville, durant une période de deux ans, un terrain situé à l'angle des rues Saint-Hubert et des Carrières pour la construction temporaire d'un marché public dans le nord.

UN VRAI DÉLUGE AU COURS D'AOUT

La pluie est tombée avec une abondance extraordinaire durant le mois d'août à Montréal. Il y a 26 ans qu'on n'a pas enregistré pareil état de choses. A l'observatoire de l'Université McGill, on a calculé qu'il est tombé durant le mois d'août qui vient de s'écouler, 7,93 pouces d'eau. Ce n'est qu'en 1891 qu'on a enregistré un record supérieur, le niveau d'eau ayant été de 8,08 pouces.

De très fortes pluies ont été enregistrées au McGill en juin 1892, alors que le niveau de la pluie tombée a été de huit pouces, et en juin 1917 alors qu'il a été de 7,17 pouces.

La pluie du 9 août dernier où l'on a enregistré une pluie de trois pouces de niveau est pour beaucoup pour le record de ce mois.

ESPIONS TEUTONS AU PÉNITENCIER

ILS OPERAIENT EN NORVEGE SUR LES INSTRUCTIONS FORMELLES DE BERLIN.

Christiania, 31. — Trois espions allemands, arrêtés sous l'accusation d'avoir fourni des renseignements aux commandants des sous-marins sur l'heure des départs des navires norvégiens, viennent d'être condamnés à plusieurs années d'emprisonnement à Bergen. Le capitaine Laven et l'officier Schwartz, deux Allemands d'origine, ont été condamnés, le premier, à 5 ans, le second, à 4 ans; un Norvégien du nom de Thorsen a été condamné à 10 ans.

Le capitaine Laven a admis, au cours du procès, avoir travaillé sur les instructions des autorités allemandes. Et la presse norvégienne, dans ses commentaires sur l'incident, a surtout appuyé sur le fait, reconnu par Laven lui-même, que tous les sujets allemands sont forcés d'obéir aux ordres qu'ils reçoivent de leur pays.

LUNDI

Fête du Travail, le "DEVOIR" ne paraît pas.

LES BOCHES EN ÉCHEC À ARLEUX

LE TEMPS CONTINUE A ÊTRE MAUVAIS EN FRANCE

Londres, 31. — Bulletin officiel d'aujourd'hui : Le temps est inconstant. Pendant la nuit, l'ennemi a violemment bombardé nos positions avancées, dans le voisinage d'Arleux-en-Gohelle (à 5 milles au sud-est de Lens), et de bonne heure, ce matin, a tenté de faire une incursion dans nos lignes. Nous avons complètement repoussé les troupes allemandes.

TERRAIN REPRIS PAR L'ENNEMI

Berlin, 31, par voie de Londres. — Les Allemands ont repris une partie du terrain récemment capturé par les Anglais, au sud de Le Catelet, annonce le ministère de la guerre.

LES PACIFISTES SONT MALMENÉS

LA COMITE D'ORGANISATION DE LA "CONFERENCE DE LA DEMOCRATIE ET DE LA PAIX" EST REJETÉ D'ÉTATS EN ÉTATS PAR DES FOULES INDIGNES. — VOIES DE FAITS.

Saint-Paul, Minnesota, 31. — Empêché de pénétrer au Minnesota par une proclamation du gouverneur Burnquist, mardi, informé qu'il ne sera pas le bienvenu à Fargo, Dakota septentrionale, mercredi, et escorté sans cérémonie hors de Hudson, Wisconsin, jeudi, le comité d'organisation de la "People's Conference of America for Democracy and Peace", dirigé par Louis Lochner, ne s'est pas aujourd'hui ou se tiendra le congrès national.

L'apparition du comité du conseil de la paix, à Hudson, hier, a soulevé à un haut point l'indignation des habitants. Le conseil a prohibé le congrès, et à une grande assemblée tenue le soir, on a adopté des résolutions protestant contre le congrès et demandant au gouverneur Philipp de le prohiber. L'excitation était grande, et du lieu où s'est tenue une assemblée paisible la population s'est dirigée en désordre vers l'hôtel où se trouvaient les délégués pacifistes, les a fait monter dans un auto, conduits à la gare et mis dans un train, avec ordre de ne jamais revenir.

Peu de temps après le départ des pacifistes, un camion rempli de brochures appartenant aux premiers a été attaqué, et le volutier s'est dirigé en toute hâte vers le pont qui sépare les deux États, poursuivi par les foules jusqu'au moment où il a atteint le Minnesota.

LES CÉLESTES DANS LA GUERRE

ON RECLAME UNE COMMISSION ÉTRANGÈRE POUR CONSEILLER LA CHINE.

Pékin, 31. — La presse chinoise insiste sur la nécessité de nommer une commission étrangère pour conseiller le gouvernement et lui aider à préparer le pays à prendre part à la guerre.

Le "Times" de Pékin dit que la Chine ne fait aucun progrès dans ce sens et qu'elle ne donnera aucun appui moral ou militaire aux Alliés tant qu'elle travaillera sous la direction du corps des diplomates.

Le journal ajoute que la Chine doit faire appel aux capitalistes étrangers. Elle n'a pas fait les préparatifs nécessaires avant la déclaration de guerre, remarque-t-il; et elle n'a reçu que très peu d'aide des Alliés, si ce n'est sous forme d'emprunts. Conclusion : le gouvernement doit faire face à des embarras financiers qu'une intelligente direction de la guerre eût pu empêcher.

LE COEUR SUR LE CÔTÉ DROIT

Woonsocket, R. I., 31. — Lorsque le Dr J. Edgar Tanguay, du bureau d'exemption, examina Alphonse Bourgeois, un journaliste, domicilié au No 109 rue Clinton, il eut quelque difficulté à trouver le cœur de cet homme.

Un examen minutieux révéla que le cœur était du côté droit, le foie à gauche et la rate à droite.

Ce cas est le second du genre constaté dans ce pays depuis le commencement de l'examen des conscrits.

Bourgeois est un étranger et il a demandé l'exemption, qui lui sera peut-être accordée à cause de son étrange conformation physiologique.

59,811 ANGLAIS HORS DE COMBAT

BILAN DES PERTES EN AOUT

Londres, 31. — Le total des pertes anglaises sur tous les fronts telles que signalées dans le mois d'août, est de 59,811. La répartition des hors de combat est la suivante :

Tués ou morts de leurs blessures : officiers, 1,278; soldats, 10,942. Blessés ou disparus : officiers, 4,122; soldats, 43,469.

E. LALUMIÈRE EST RETROUVÉ

ON LE DETIENT SANS MANDAT AU BUREAU DE L'IMMIGRATION FÉDÉRALE — LE JUGE MONET ÉMET UN BREF D'HABEAS CORPUS ET LES AUTORITÉS DEVONT S'EXPLIQUER.

Elie Lalumière, l'un des fondateurs et membre de la Ligue des Constitutionnels, dont le "Devoir" était le seul journal à annoncer hier la disparition, vient d'être retrouvé. D'après ce que nous avons pu comprendre, il est détenu dans une cellule des bureaux de l'immigration, à Montréal, à l'étage affecté aux sujets ennemis, sous la garde de J. N. Carter, chef de ce département, qui relève des autorités fédérales.

Hier soir, à la demande de M. Edouard Lalumière, frère du détenu, Mes Thibierge et Germain sont allés voir M. le juge Monet et ont obtenu de lui l'émission d'un bref d'habeas corpus adressé à tous ceux que l'on pouvait croire avoir participé à l'arrestation : le chef Olivier Campeau, le major J. N. Carter, le chef Sherwood, de la police fédérale, le détective Grand, de l'agence Thiel, l'inspecteur de la police fédérale, H. Giroux, le chef du département d'immigration, Alphonse Régimbal.

Le bref rapportable ce matin à 10 heures, déclare que Lalumière est détenu illégalement, sans qu'il y ait eu de procédures criminelles ou civiles prises pouvant justifier cette détention, et demande la production de sa personne devant le tribunal, et que ceux qui l'ont mis en état d'arrestation disent pourquoi et en vertu de quels ordres ils le retiennent.

L'affaire a causé toute une sensation au palais de justice, et la Cour de pratique débordait ce matin de curieux. Une arrestation comme celle-ci, sans mandat, comme c'est l'opinion d'un grand nombre et comme l'exprime le bref d'habeas corpus, dans des circonstances étranges, a permis à plusieurs de rappeler les fameuses lettres de cachet. Les commentaires de ce genre ne manquent pas et l'indignation se joint à une espèce d'inquiétude. D'ailleurs, dans les vingt-quatre heures de toute arrestation, ceux qui l'ont opérée avec ou sans mandat, doivent produire la personne de celui qu'ils ont ainsi arrêté, ce qui n'a pas eu lieu dans le cas actuel.

Il était 11 heures moins un quart quand le détective Garand est arrivé, accompagné de nombre d'autres personnes assignées et précédée de M. Elie Lalumière. M. le juge Monet présidait le tribunal, et les deux avocats du détenu, Mes Thibierge et Germain, ont demandé l'appel des noms de ceux à qui était adressé le bref. Il en manquait quelques-uns. De la part de son associé, le lieutenant-colonel Peers Davidson, M. Arnold Wainwright demanda au tribunal de remettre la cause à cet après-midi, pour permettre à son associé, qui représente les autorités fédérales, de comparaître lui-même. Il aurait dû être arrivé, a déclaré l'avocat, mais un retard du train d'Ottawa, sur lequel il a pris passage, explique son absence.

Du contentement des avocats, M. le juge Monet a remis la cause à deux heures et demi, cet après-midi. Lalumière comparaitra, de nouveau ainsi que tous les appelés. Les commentaires sont nombreux sur les motifs de cette arrestation. On ignore encore sur quel ordre elle a été faite, quoique Lalumière soit détenu, semble-t-il, par le détective Garand, au nom des autorités fédérales. Les journaux anglais laissent entendre que ce sont les autorités militaires qui ont opéré et que l'arrestation se rattache aux exploits des dynamitards.

On ignore le bien-fondé de cette hypothèse. La mise en vedette de Lalumière rappelle le rôle qu'il a joué dans l'élection de M. Louis Cocher, aujourd'hui juge, contre Léo Doyon, dans Hochelaga, en 1912.

CONFLAGRATION ET PILLAGE

Pétrograd, 31. — Lundi dernier le feu s'est répandu si rapidement dans la ville de Kazan, le long de la rivière Kazanka, à 450 milles à l'est de Moscou, que la population a fui dans les champs et les forêts, menant de un correspondant de la "Gazette de la Bourse". Des bandits se sont livrés à un pillage de grande envergure, mais des élèves des écoles militaires ont pris une attitude énergique et ont arrêté le pillage. Plus tard, les flammes se sont répandues dans des réservoirs de naphte et la ville a été enveloppée de fumée.

Le feu a fait rage pendant trente-six heures. L'ordre se rétablit graduellement.

LA FRANCHISE VIENDRA MARDI

ON PARLE DE DONNER LE DROIT DE SUFFRAGE IMMÉDIAT AUX FEMMES.

Ottawa, 31. — Le cabinet doit présenter lundi ou mardi prochain la nouvelle loi de franchise électorale. On dit que les Allemands et Autrichiens naturalisés seront exclus, mais non pas ceux qui sont nés au Canada ni les naturalisés dont le pays n'est pas en guerre avec l'Empire; il est aussi fortement question d'accorder le vote à toutes les femmes nées sujets britanniques.

LES TRIBUNAUX SONT ÉTABLIS

Ottawa, 31. — Plus de 1,100 tribunaux d'exemption ont déjà été établis : 427 dans l'Ontario, 300 dans le Québec, 93 au Manitoba, 57 dans la Saskatchewan, 110 dans l'Alberta, 54 dans la Colombie-Britannique, 47 dans le Nouveau-Brunswick, 91 dans la Nouvelle-Écosse, 15 dans l'Île du Prince-Édouard, et 2 dans le Yukon.

L'AUTRICHE EST MAL NOURRIE

LE DÉFICIT ALIMENTAIRE CRÉE UNE SITUATION ALARMANTE DANS L'EMPIRE OU LA MAUVAISE NOURRITURE CAUSE DES EFFETS INQUIÉTANTS.

New-York, 31. — On mande de Rome au "Star" : Des rapports parviennent d'Autriche au Vatican indiquant que le déficit alimentaire est devenu si sérieux dans l'Empire que les effets de la mauvaise nutrition causent la plus grande inquiétude. La dépression intellectuelle chez les écoliers, par suite d'une insuffisante nourriture, rend pratiquement inutile la continuation des études, et il est probable que les écoles devront être fermées bientôt.

Comme exemple du prix élevé auquel se vendent les denrées alimentaires, on dit qu'un sac de farine coûte 840 et une livre de porc 82. Les matières grasses sont très rares et chaque personne en reçoit moins d'une livre par quinzaine.

Les remèdes employés jusqu'ici ont été inutiles. Tous les vivres disponibles sont réservés à l'armée et une famine générale semble inévitable.

LES MANOEUVRES DE CONSTANTIN

EN REJETANT ARBITRAIREMENT LES PROJETS DE VENIZELLOS EN 1915, LE ROI DE GRECE A ENTRAÎNÉ LA DESASTREUSE CAMPAGNE DES DARDANELLES.

Londres, 31. — Le correspondant de l'agence Reuter à Athènes dit que tout le rapport du discours prononcé par Venizelos le 26 août jette une nouvelle lumière sur la campagne des Dardanelles et démontre que si les plans qu'il projetait n'avaient pas été arbitrairement empêchés par le roi Constantin, la Serbie aurait pu être sauvée, la Bulgarie aurait été forcée de se tenir neutre et la Turquie eût été défaits en 1915.

Lorsqu'il proposa d'intervenir dans la guerre, en février 1915, Gallipoli n'était défendue que par six mille Turcs dispersés dans les différentes forteresses, et munis d'une faible quantité de munitions. Le représentant grec à Constantinople apprit que les Turcs se préparaient à évacuer la capitale et à dévaler alors à se consacrer à l'armée grecque qui avait été débarquée secrètement à Gallipoli et serait entrée à Constantinople dans l'espace d'une quinzaine de jours.

Ainsi, dit Venizelos, la Turquie aurait été détruite, la Russie, approvisionnée par mer, aurait été capable d'exporter son grain et aurait évité l'offensive de 1916.

La Bulgarie, voyant sur ses talons les armées grecques et franco-anglaises, aurait eu peur d'intervenir et l'Allemagne aurait perdu à l'est et la guerre aurait été l'affaire de moins d'une année.

Dans les circonstances, les Alliés durent entreprendre la campagne des Dardanelles plus d'un mois après que les Turcs eurent commencé leurs ouvrages de défense à Gallipoli, car ils n'avaient plus confiance dans les Grecs.

GRÈVE EN SUISSE

POUR PROTESTER CONTRE LE COUT DE LA VIE.

Paris, 31. — Une dépêche Havas datée de Bâle dit que les ouvriers des villes suisses : Berne, Zurich et Bâle se sont mis en grève une demi-journée pour protester contre le coût élevé de la vie. La manifestation a été organisée par les socialistes et n'a pas eu de succès, ajoute la dépêche. On va organiser une grève plus longue, qui affectera les services municipaux tels que le gaz et l'électricité.

UN GROS PRÊT POUR LA RUSSIE

Pétrograd, 31. — La "Gazette de la Bourse" dit qu'elle a raison de croire que les dispositions favorables manifestées par les Américains, en particulier, après la conférence nationale à Moscou, permettront bientôt au gouvernement provisoire d'obtenir des États-Unis un prêt de 5 milliards de roubles.

VOUS L'AVEZ?

Il y aura des élections générales ces mois-ci, c'est très probable. On y parlera aussi de la charité de la vie. Vous avez la brochure de M. Georges Pelletier, "Tout est cher... Pourquoi?" avec préface de M. Edouard Montpetit ? Non ? Il vous est encore possible de vous la procurer, au prix de 25 sous l'unité, frais de port compris. Adressez votre commande à l'auteur, au Devoir, avec remise, ou achetez-la dans n'importe quelle bonne librairie de la province. Toutes les vendent.

SAC AU DOS D'ICI UN MOIS

LE TRAVAIL RELATIF À LA RÉDACTION DES RÈGLEMENTS D'EXEMPTION AU SERVICE OBLIGATOIRE ET À LA CRÉATION DES TRIBUNAUX AVANCE RAPIDEMENT — MESURES CONTRE LES RECALCITRANTS.

Ottawa, 31. — Le comité auxiliaire chargé d'aider le ministre de la Justice dans la mise en vigueur de la loi du service militaire obligatoire a commencé hier la révision des règlements relatifs à l'exemption. Le ministre de la Justice, M. Doherty, le sous-ministre de la Justice, M. E. Newcombe, M. C. W. Biggar, d'Edmonton, M. J. H. Moss, de Toronto, et le lieutenant Machin, de Kenora, étaient présents. Les réunions du comité se continueront jusqu'à ce que la révision soit terminée. On croit que M. L. J. Lorranger, avocat de Montréal, fera sous peu partie du comité.

On s'est entendu pour déterminer les endroits, dans chaque province où seront établis les tribunaux d'exemption. Dans les grandes villes, il y aura un tribunal par 7,500 de population, à moins que l'on n'établisse qu'un par quartier municipal.

Dès que la proclamation appelant sous les armes les premières classes, soit les hommes de 20 à 34 ans, cili-bataires, ceux qui ne se présenteront pas ou ne s'enregistreront pas dans un certain délai n'auront plus le droit par la suite de faire valoir de causes d'exemption. S'ils sont aptes physiquement, ils seront immédiatement versés dans l'armée, qu'ils n'aient le droit d'être exemptés ou non.

On dit que la proclamation appelant la première classe sous les armes sera lancée dans trois ou quatre semaines.

LE PRIX DU PAIN SERAIT DIMINUÉ

EN FIXANT LE BOISSEAU DE BLE À \$2.20, LE COMMISSARIAT DES VIVRES ESPÈRE ASSURER UNE PAIX SENSIBLE DU PRIX DU PAIN.

Washington, 31. — Le commissariat des vivres espère pouvoir trouver le moyen d'assurer une baisse dans le prix du pain. En fixant à \$2.20 le prix d'un boisseau de blé de cette année, cela permettrait, croit-on, aux boulangers de fabriquer des pains de 14 onces qu'ils pourraient vendre 5 sous au consommateur, tout en faisant un bon profit.

Le nouveau prix du blé a été annoncé hier soir par le président Wilson. Les représentants des producteurs demandaient de fixer ce dernier à \$2.50 le boisseau, tandis que les représentants des classes ouvrières voulaient qu'il fût de \$1.84. Mais le comité des prix, prenant un juste milieu, a décidé de fixer ce prix à \$2.20.

Il étudiera maintenant la suggestion qui lui a été faite par le congrès de fixer à \$2.00 le boisseau le blé de 1918.

LE PRIX DE LA FARINE VA BAISSE

Minneapolis, 31. — De l'avis des marchands de grain et des meuniers, le prix qui vient de fixer le gouvernement, relativement à la vente du blé, aura pour résultat de faire baisser le prix de la farine, tout en permettant aux producteurs de faire de bons profits.

Le prix de \$2.20 le boisseau, pour le meilleur blé du printemps à Chicago, veut dire que ce dernier pourra être vendu à Minneapolis à \$2.15 et même \$2.14. C'est du moins l'opinion des grainetiers.

L'association des marchands de grain est donc très satisfaite de la politique du gouvernement.

PROCÈS COÛTEUX

DES TÉMOINS MENACÉS D'ÊTRE RETENUS TOUT UN HIVER EN ALASKA.

Seward, Alaska, 31. — Pour éviter les dépenses qu'entraînerait le séjour des témoins, ici, pendant l'hiver, on s'efforce aujourd'hui de faire en sorte que le procès de A. F. McLean, instituteur à l'emploi du gouvernement à Nushagak, Bristol Bay, et accusé d'avoir tué sa femme, le 2 janvier 1916, se termine lundi. Quelques-uns des témoins amenés à Bristol Bay, si le procès ne peut pas finit, lui, vu que le dernier vapeur de la saison part à cette date. Le procès promet d'être un des plus coûteux qu'il y ait eus dans ce territoire.

FRUCTUEUSE DESCENTE

Une escouade de détectives conduite par le détective Savard a fait une fructueuse descente dans une maison de Paris, tenue par un Israélite, hier soir.

Le propriétaire Harry Bercovitch, 28 est rue Sainte-Catherine, a été arrêté avec une trentaine de ses compatriotes, qui étaient attablés dans la maison située au No 420 rue Saint-Laurent.

Bercovitch a avoué sa culpabilité et a été condamné par le juge Lancôt à \$50 d'amende, et le frais, ou 3 mois, et tous les enjeux confisqués. Les autres devront payer \$10 d'amende, ou passer un mois à l'ombre.

LAVERGNE INSULTÉ PAR UN SOLDAT

UNE PLAINTE EST DÉPOSÉE POUR LUI APPRENDRE À VIVRE.

Québec, 31. — M. Armand Lavergne a déposé une plainte hier, contre Fred Francis, un soldat revenu du front qu'il accuse de voies de faits. M. Lavergne était à causer mardi au Château Frontenac, avec quelques officiers de retour d'Europe quand Francis vint se mêler à la conversation et injuria M. Lavergne et voulut même le frapper. N'eût été le fait qu'il s'agissait d'un soldat revenu du front, Francis eût trouvé chaussure à son pied. Les autres officiers intervinrent et firent éloigner l'intrus. M. Lavergne a porté plainte contre lui, afin de lui apprendre à vivre. La cause sera entendue samedi.

UN ULTIMATUM DU CONSEIL POLONAIS

LE GOUVERNEMENT ALLEMAND L'A DISSOUS APRÈS AVOIR DEMANDÉ A BERLIN DE RÉVÉLER CERTAINES QUESTIONS MILITAIRES.

Copenhague, 31. — Le "Taegliche Rundschau" de Berlin donne une nouvelle version au sujet de la disparition du conseil d'État polonais. Il dit qu'il n'y a eu de dissolution, le conseil a été dissous, parce qu'il s'est hasardé à présenter au gouvernement allemand un ultimatum sur des questions militaires. La disparition du conseil a révélé le fait qu'à la conférence à huis clos tenue par le comité principal du Reichstag, lundi, les partis majoritaires ont demandé l'établissement d'une assemblée réellement représentative et d'un ministre responsable en Pologne, mesure qui sera immédiatement suivie de la demande que les Allemands se retirent de la Pologne, prétend le "Rundschau".

Les journaux panslavistes ont commencé une campagne en faveur de l'abandon du projet de royaume en Pologne. Les journaux de toute couleur reconnaissent que les Polonais ont peu de sympathies pour l'Allemagne, et que la minorité qui était prête à appuyer les empires centraux, lors de la proclamation du royaume, perd constamment de son influence et de son prestige.

Les organes panslavistes déclarent que le gros de la population polonaise a des sentiments antigermaïniques tellement avoués qu'il faut chercher une autre solution que la création d'un royaume polonais à moitié indépendant.

L'AUTRICHE A UN ÉNORME DÉFICIT

Toronto, 31. — Le budget de l'Autriche pour l'année fiscale 1916-17 se clôt avec un déficit de 344,000,000 de couronnes au lieu de 49,000,000 comme il était l'an dernier. 1,761,000 couronnes ont été allouées pour payer les intérêts sur les emprunts de guerre et 1,650,000 pour venir en aide aux familles des soldats.

Les dépenses spéciales et directes de la guerre ne sont pas comprises dans le budget.

LE SORT FUTUR DE L'ALSACE-LORRAINE

Paris, 31. — Vu les rapports répétés voulant que le kaiser songe à changer l'état politique de l'Alsace-Lorraine, un rapport disant que cette province va être transformée en État fédéral, on attend ici quelque importance à une dépêche de Berlin reçue par voie de Bâle, et annonçant que von Dailwitz, gouverneur de l'Alsace-Lorraine, est actuellement à Berlin.

MINISTRE GREC AUX ÉTATS UNIS

D'un port de l'Atlantique, 31. — Georges Rousses, récemment nommé ministre de Grèce aux États-Unis, par le ministre des Affaires étrangères Politis, est arrivé ici, aujourd'hui, à bord d'un vapeur anglais.

PLUSIEURS AUTRES ARRESTATIONS?

Des rumeurs d'arrestations, après celle opérée dans des circonstances fort mystérieuses de Lalumière, allaient de bouche en bouche dans les couloirs du palais de justice, ce matin. Après bien des démarches et après avoir essayé, sans succès, de faire sortir les détectives de leur mutisme, nous avons pu apprendre que Wilfrid Lalumière, frère d'Elie, avait été arrêté à son tour hier après-midi. Les détectives le conduisent au poste, mais comme le jeune homme était malade et s'était évanoui, on crut bon de le relâcher.

Vers le même temps, on aurait arrêté Tancred Marsil et Aurélien Goyer, nouvelliste au journal la "Patrie". Nous n'avons pu faire confirmer ces deux nouvelles arrestations, mais à la "Patrie" on nous dit que M. Goyer n'est pas allé au bureau depuis hier midi.

La rumeur veut aussi que de nombreuses autres arrestations soient opérées dans le courant de l'après-midi et de la soirée.

SA SAINTÉTÉ DÉSAPOINTEE

LE PAPE ATTENDAIT UNE RÉPONSE PLUS FAVORABLE DES ÉTATS-UNIS. — LA NOTE AMÉRICAINE LAISSE PEU DE PLACE À DES DEMARCHES ULTÉRIEURES EN FAVEUR DE LA PAIX.

Rome, 31. — On dit au Vatican qu'en recevant la réponse du président Wilson à son message sur la paix, le pape n'a pas cherché à dissimuler son désappointement et qu'il considère que cette réponse laisse peu de place à d'autres démarches en faveur de la paix, à présent. Ce n'est pas un secret que le pape attendait une réponse plus favorable des États-Unis que de partout ailleurs.

Avant la lecture de la réponse de M. Wilson, on disait au Vatican qu'on attendait des divers gouvernements des réponses plus favorables que les commentaires de la presse. En même temps, Sa Sainteté avait signifié son intention, dit-on, de publier une réponse après avoir reçu celles de toutes les puissances belligérantes, indiquant les questions sur lesquelles



Page du Foyer

FANTASIES

Toute femme aime les jolis cols qui embellissent, et rajeunissent souvent une robe ou une blouse, ou l'apparence d'un costume. Nous allons reprendre, en septembre, pour la plupart nos costumes de printemps un peu défraîchis, en attendant d'arborer les costumes d'hiver. Le seul moyen de leur donner un air coquet sera de varier collets et blouses. Il est facile jusqu'à un certain point d'avoir de très jolis collets puisque les magasins nous en offrent de ravissants, de toutes les formes et en tissus variés; mais si l'on fait partie de celles qui doivent s'arranger pour être coquettement mises à bon marché, il sera bon d'essayer soi-même de s'en confectionner. La mousseline, l'organdi, le crêpe de Chine ou le crêpe Georgette, tout cela est joli et l'on a l'avantage souvent de se trouver un beau collet dans des retailles de robes ou de blouses. Une dentelle fine, un point d'ourlet sert de garniture, ou peut-être une petite broderie, quelques fines fleurs en couleurs tendres. Que chacune regarde ce qui semble le plus nouveau et le plus en vogue, et le plus gentil dans les magasins, et qu'elle le copie. C'est permis à celles qui ne sont pas assez riches pour acheter tout fait.

Parmi les fantaisies grandement à la mode se trouvent en ce moment les tricots de laine. Ils furent portés tout l'été en couleurs vives, et tout annonce qu'ils le seront tout l'automne et l'hiver. Ils sont chics, mais hélas, pas abordables pour toutes les bourses. Seulement ils sont simples à tricoter, pour celles qui ont le talent du crochetage. Les patrons se vendent. On les varie infiniment. Et on fait des chapeaux qui vont avec.

Un tricot que vous tricotez vous-même pourra être joli de bien des façons. Les blancs sont toujours beaux; on fait le col, la ceinture, les poignets et la fermeture des poches en laine de couleur, en rayé. Toutes les nuances feront avec le blanc, et l'on pourra mettre un peu de couleur vive, pourvu que ce ne soit qu'un peu.

du vert très clair, du jaune; et une très jeune fille s'en tiendra à une nuance tendre, en bleu ou rose. On emploie aussi — histoire de penser au drapeau, le rayé fin bleu-blanc-rouge.

Ces tricots se font aussi en couleur, avec un énorme collet blanc. On pourra tricoter le collet en laine angora et il fera l'effet d'une fourrure.

Pour cet hiver, pour mettre aux jours de gros froids sous le costume pas toujours assez chaud, un petit tricot sans manche, sera fort pratique. On le fait avec un peu de fantaisie, découpé à la taille par des côtes, et garni au bas, aux emmanchures et autour du cou d'un peu de laine différente.

Tous les tricots sont d'ailleurs fort commodes pour la maison, dès que la température change... et les tricoteuses feront bien de ne s'en point priver. COUSINE GILLETTE.

Les Serres et les Bois

Dans les serres silencieuses
Où l'hiver invite à s'asseoir,
Sous un jour blême comme un soir
Pument les plantes précieuses.

L'une, roide, élançant tout droit
Sa tige aux longues feuilles riches,
Darde au plafond, comme des flèches,
Les pointes d'un calice étroit.

Une autre, géante à chair grasse,
Que hérissent de durs piquants,
Ne sourit que tous les cinq ans
Dans une éclosion sans grâce.

Une autre, molle en ses efforts,
Grimpe au vitrail, et la captive
Regarde en pitié l'herbe active
Qui tient tête au vent du dehors.

Pas un souffle ici, rien ne bouge;
Toutes versent avec lenteur,
A flots lourds, la fade senteur
De leur floraison fixe et rouge.

Celui qu'elles charment d'abord,
Dans cet air qui bientôt lui pèse,
Envahi par un grand malaise,
Descend de l'ivresse à la mort.

Ah! que mille fois plus aimée
La violette, fleur des bois!
Et que plus saine mille fois
La chambre qu'elle a parfumée.

Son basme, loin d'appesantir,
Allège et fait l'âme nouvelle;
Mais fine, il faut s'approcher d'elle,
La baiser pour la bien sentir.

SULLY-PRUD'HOMME.

La bonne cuisine

SIROP DE CITRON

Cinq livres de sucre blanc, deux onces d'acide tartarique, deux cuillères à thé d'essence de citron, trois chopines d'eau bouillante. Versez l'eau sur le sucre, en ajoutant l'acide et le citron, mettez plus de citron si on ne trouve pas assez fort. Passez au travers d'une mousseline et mettez en bouteille.

GELÉE DE CITRON

Une chopine et demie de sucre, une boîte de gélatine, trois citrons, une pinte d'eau bouillante. Mettez un peu de gelée dans le moule ainsi que quelques cerises rouges. Laissez épaissir puis mettez encore de la gelée et quelques autres fruits.

AMANDES SALÉES

Cassez les amandes avec soin, de manière à ce que l'amande reste entière, puis faites-les blanchir en les mettant dans l'eau bouillante. Préparez une casserole de sel fin, et

quand les amandes sont toutes blanchies mettez-les chaudes et humides dans le sel, puis mettez la casserole de côté jusqu'au lendemain matin. Le jour suivant, retirez-les amandes du feu et mettez-les dans une casserole propre. Le sel qui y est attaché s'en détachera bientôt. Mettez la casserole d'amandes dans un four pour leur faire prendre couleur sans vous éloigner, car elles demandent une attention continue. Remuez souvent et faites cuire vivement jusqu'à couleur brun clair. Versez-les ensuite dans une casserole froide pour les laisser refroidir. Servez dans un joli plat de fantaisie.

MARMELADE DE GADELLES ROUGES

Cinq livres de gadelles (euites), cinq livres de sucre, une livre et demie de raisins (épépines et coupés), trois grosses ou quatre petites oranges (tranchées comme pour la marmelade d'oranges). Faites bouillir pendant vingt minutes.

SOUPE AUX POMMES DE TERRE

Une carotte, un oignon; deux grosses pommes de terre hachées fin. Faites bouillir et passez à travers un tamis, puis ajoutez poivre et sel, au goût, ajoutez un morceau de beurre de bonne grosseur et une pinte de lait;

faites donner un bouillon et servez.

CROQUETTES DE BOEUF

Hachez fin trois quarts de livre de roastbeef froid, mouillez un quart de livre de pain rassis avec un peu de fond, assaisonnez avec sel et poivre et quelques gouttes de jus d'oignon, mouillez avec un peu de sauce brune, ajoutez deux jaunes d'œufs bien battus, laissez refroidir, roulez dans les miettes, œufs et miettes, et faites frire à graisse chaude. Servez avec une sauce aux tomates. Mélangez ensemble le boeuf et les miettes de pain. Ajoutez l'assaisonnement et assez de sauce brune pour mouiller le tout.

Conseils pratiques

Pour enlever les taches de rouille du linge. — Pressez un citron, recueillez-en le jus dans une cuillère, faites-le chauffer à la flamme d'une lampe ou d'une bougie; quand il est chaud, trempez la tache de rouille qui disparaîtra.

Pour nettoyer l'écaillé. — Pour nettoyer les peignes et autres objets en écaillé et leur redonner tout leur brillant, servez-vous d'un tampon de coton imbibé de vaseline. Séchez en frottant avec de la flanelle.

Pour nettoyer le blanc des poêles. — Écrasez finement de la pierre à cou-

MANTEAUX de FOURRURES

Vente de nos échantillons



à prix très réduits. Aucun de ces manteaux envoyé en approbation. Les premiers rendus seront les premiers servis.

9 manteaux Seal Hudson unis, à \$99

4 manteaux Seal Hudson, garnis en civette, à \$99

3 manteaux Seal Hudson, garnis en Alaska, à \$115

5 manteaux Seal Hudson, garnis en "Western Sable", à \$110

2 manteaux Seal Hudson, garnis en castor, à \$105

1 manteau Seal Hudson, garni en taupe "Coney" à \$118

1 manteau Seal Hudson, garni en écreuil chinchilla, à \$75

1 manteau Seal Hudson, garni en taupe naturelle, à \$110

NORMANDIN TURCOTTE Limited

Successeurs de O. Normandin, 257 rue Ste-CATHERINE Ouest. Vis-à-vis Almys

BON CAFE, BONNE JOURNÉE

LE CAFE ST - MARC

est un stimulant aussi énergique que l'alcool, avec les effets délétères en moins.

Chez tous les bons épiceries ou chez les torréfacteurs

Augustin Comte & Cie, Limitée

725-EST, RUE NOTRE-DAME.—TEL. EST 7130

teau; délayez-la avec de l'huile, de manière à faire une pâte assez épaisse; imbibez-en un petit chiffon et frottez fortement le blanc des poêles. Pour le faire briller, passez avec un chiffon un peu de tripoli ou autre poudre.

Pour empêcher le lait de tourner. — Pendant les grandes chaleurs, ajoutez au lait que vous faites bouillir une pointe de couteau de bicarbonate de soude. Cela l'empêchera de tourner.

Nettoyage des peaux blanches. — Faire bouillir de l'eau de savon blanc en quantité suffisante. Laisser refroidir puis plonger la peau de chèvre ou de mouton; retirer celle-ci; puis la serrer sans la tordre, pour chasser l'eau. Renouveler l'opération dans plusieurs eaux successives, jusqu'à ce que la dernière reste propre. Rincer à l'eau claire et laisser sécher au grand air.

Tél. Est 6672.

CAMILLE COUTURE

Professeur de violon

Professeur au collège Sainte-Marie

Ancien élève du célèbre Ovide Musin, de Liège, Belgique

Studio Suite 2, 257 Jeanne Mance, Montréal

LA MAISON CANADIENNE par excellence pour THÉS ET CAFÉS Service de premier ordre

J.A. SIMARD & CIE

Importateurs

5-7-est rue Saint-Paul

Montréal

MAISONS D'EDUCATION

Ecole chinoise catholique

L'école chinoise catholique de Montréal, rue Anderson, 85, dans le quartier chinois, ouvrira ses classes le 3 SEPTEMBRE.

On enseigne dans cette école, le chinois, le français et l'anglais.

LE NOM EST IMPORTANT

Exigez donc de votre épicer ou boucher les viandes préparées ou fumées

MARQUE "CONTANT"

S.-L. CONTANT, MONTREAL.

Si vous voulez manger d'excellentes confitures, exigez celles portant la

MARQUE L. & P.

Elles sont simplement délicieuses, et, avec cela, elles ne coûtent pas plus cher que celles que vous préparez à domicile.

Labrecque & Pellerin

Maison canadienne-française

111 SAINT-TIMOTHEE, Montréal.

Tél. Est 1075-1649

AUX MAISONS D'EDUCATION

Pour l'ouverture des classes

Vous trouverez chez nous les LIVRES CLASSIQUES, EQUIPEMENTS SCOLAIRES ET ARTICLES DE CLASSES, aux meilleurs prix.

LIVRAISON DE PREMIERE CLASSE et satisfaction à tous les clients qui nous honoreront de leur patronage.

Nous achetons les livres de classes usagés.

Librairie L.-J.-A. DEROME, limitée

36-ouest rue Notre-Dame.

MAISONS D'EDUCATION

COLLEGE de LONGUEUIL

sous la direction des Frères des Ecoles Chrétiennes. Cours commercial complet, français et anglais; préparation aux écoles supérieures: Ecole des Hautes Etudes, etc. Installation récente des plus modernes. Communications: Traversier de la rue Pourpart, traversière de la rue Pie IX, tramways électriques (Place Youville), Delaware & Hudson.

Rentrée des pensionnaires, MARDI, LE 4 SEPTEMBRE. Rentrée des externes, MER, CREDI, LE 5 SEPTEMBRE, à 8 heures 35.

Académie Saint-Alfred COLLEGE SAINT-PAUL

RENTREE, MARDI, LE 4 SEPTEMBRE

Pension, enseignement du français, de l'anglais, du chant, de la couture, tricot et broderie, etc. \$10.00 par mois, claviers et sténographie, \$1.50, piano, théorie, \$3.00, air et eau réputés des moineaux.

8 heures a.m., 12 heures et 6 heures p.m. Dimanche: A toutes les heures

Dimanche: A toutes les heures

Saint-André Avellin

COMTE LABELLE

L'entrée des élèves au convent des Soeurs de la Providence, le lundi, 3 septembre.

Conditions faciles. On y enseigne le français, l'anglais, le piano, le violon et le chant. SOEUR MARIE-JEANNE, supérieure, SOEUR IPIGENIE, directrice.

Collège Notre - Dame

COTE DES NEIGES,

Pour les enfants de 7 à 12 ans

REOUVERTURE, LE

MARDI, 4 SEPTEMBRE

COLLEGE LAVAL

SAINT-VINCENT DE PAUL, P. Q.

Cours commercial complet, français et anglais. Installation des plus modernes. Communications faciles par le C. P. R. et les tramways électriques du Saint. Rentrée le 4 septembre. Prospectus envoyé sur demande.

SAINT-VINCENT DE PAUL, P. Q.

Cours commercial complet, français et anglais. Installation des plus modernes. Communications faciles par le C. P. R. et les tramways électriques du Saint. Rentrée le 4 septembre. Prospectus envoyé sur demande.

SAINT-VINCENT DE PAUL, P. Q.

Cours commercial complet, français et anglais. Installation des plus modernes. Communications faciles par le C. P. R. et les tramways électriques du Saint. Rentrée le 4 septembre. Prospectus envoyé sur demande.

SAINT-VINCENT DE PAUL, P. Q.

Cours commercial complet, français et anglais. Installation des plus modernes. Communications faciles par le C. P. R. et les tramways électriques du Saint. Rentrée le 4 septembre. Prospectus envoyé sur demande.

SAINT-VINCENT DE PAUL, P. Q.

Cours commercial complet, français et anglais. Installation des plus modernes. Communications faciles par le C. P. R. et les tramways électriques du Saint. Rentrée le 4 septembre. Prospectus envoyé sur demande.

SAINT-VINCENT DE PAUL, P. Q.

Cours commercial complet, français et anglais. Installation des plus modernes. Communications faciles par le C. P. R. et les tramways électriques du Saint. Rentrée le 4 septembre. Prospectus envoyé sur demande.

SAINT-VINCENT DE PAUL, P. Q.

Cours commercial complet, français et anglais. Installation des plus modernes. Communications faciles par le C. P. R. et les tramways électriques du Saint. Rentrée le 4 septembre. Prospectus envoyé sur demande.

SAINT-VINCENT DE PAUL, P. Q.

Cours commercial complet, français et anglais. Installation des plus modernes. Communications faciles par le C. P. R. et les tramways électriques du Saint. Rentrée le 4 septembre. Prospectus envoyé sur demande.

SAINT-VINCENT DE PAUL, P. Q.

Cours commercial complet, français et anglais. Installation des plus modernes. Communications faciles par le C. P. R. et les tramways électriques du Saint. Rentrée le 4 septembre. Prospectus envoyé sur demande.

SAINT-VINCENT DE PAUL, P. Q.

Cours commercial complet, français et anglais. Installation des plus modernes. Communications faciles par le C. P. R. et les tramways électriques du Saint. Rentrée le 4 septembre. Prospectus envoyé sur demande.

SAINT-VINCENT DE PAUL, P. Q.

Cours commercial complet, français et anglais. Installation des plus modernes. Communications faciles par le C. P. R. et les tramways électriques du Saint. Rentrée le 4 septembre. Prospectus envoyé sur demande.

SAINT-VINCENT DE PAUL, P. Q.

Cours commercial complet, français et anglais. Installation des plus modernes. Communications faciles par le C. P. R. et les tramways électriques du Saint. Rentrée le 4 septembre. Prospectus envoyé sur demande.

SAINT-VINCENT DE PAUL, P. Q.

Cours commercial complet, français et anglais. Installation des plus modernes. Communications faciles par le C. P. R. et les tramways électriques du Saint. Rentrée le 4 septembre. Prospectus envoyé sur demande.

SAINT-VINCENT DE PAUL, P. Q.

Cours commercial complet, français et anglais. Installation des plus modernes. Communications faciles par le C. P. R. et les tramways électriques du Saint. Rentrée le 4 septembre. Prospectus envoyé sur demande.

SAINT-VINCENT DE PAUL, P. Q.

Cours commercial complet, français et anglais. Installation des plus modernes. Communications faciles par le C. P. R. et les tramways électriques du Saint. Rentrée le 4 septembre. Prospectus envoyé sur demande.

SAINT-VINCENT DE PAUL, P. Q.

Cours commercial complet, français et anglais. Installation des plus modernes. Communications faciles par le C. P. R. et les tramways électriques du Saint. Rentrée le 4 septembre. Prospectus envoyé sur demande.

SAINT-VINCENT DE PAUL, P. Q.

Cours commercial complet, français et anglais. Installation des plus modernes. Communications faciles par le C. P. R. et les tramways électriques du Saint. Rentrée le 4 septembre. Prospectus envoyé sur demande.

SAINT-VINCENT DE PAUL, P. Q.

Cours commercial complet, français et anglais. Installation des plus modernes. Communications faciles par le C. P. R. et les tramways électriques du Saint. Rentrée le 4 septembre. Prospectus envoyé sur demande.

SAINT-VINCENT DE PAUL, P. Q.

Cours commercial complet, français et anglais. Installation des plus modernes. Communications faciles par le C. P. R. et les tramways électriques du Saint. Rentrée le 4 septembre. Prospectus envoyé sur demande.

SAINT-VINCENT DE PAUL, P. Q.

Cours commercial complet, français et anglais. Installation des plus modernes. Communications faciles par le C. P. R. et les tramways électriques du Saint. Rentrée le 4 septembre. Prospectus envoyé sur demande.

SAINT-VINCENT DE PAUL, P. Q.

Cours commercial complet, français et anglais. Installation des plus modernes. Communications faciles par le C. P. R. et les tramways électriques du Saint. Rentrée le 4 septembre. Prospectus envoyé sur demande.

SAINT-VINCENT DE PAUL, P. Q.

Cours commercial complet, français et anglais. Installation des plus modernes. Communications faciles par le C. P. R. et les tramways électriques du Saint. Rentrée le 4 septembre. Prospectus envoyé sur demande.

LE DEVOIR

Feuilleton

DE LA

Page du Foyer

— LA — NOUVELLE CROISADE DES ENFANTS

par HENRY BORDEAUX

11

(Suite)

—Qu'en avez-vous donc fait alors? On vous confie les enfants, et voilà que vous les perdez!

Car les femmes ne se piquent pas de justice quand on les met en colère ou quand l'amour les emporte. Et les deux autres, qui, par derrière, suivent l'entretien, approuvent la veuve Girard qui se fâche:

—Elle a raison. Elle a raison. Cet instituteur de malheur nous a perdus nos enfants.

Elles ont dit cela tout bas: la crainte les retient encore.

—Et le petit Emmanuel?

—Et Michel, qui est aux Sandonnières, si exact et si appliqué?

—Et Tiénon, le fils au meunier?

Personne, personne; ils sont tous

perdus. Et la nouvelle court en avant, elle entre dans les maisons une à une, elle précède les deux enquêteurs. Maintenant, les femmes les attendent sur le pas des portes, et, de loin, elles demandent les premières, d'une voix épouvantée:

—Qu'avez-vous fait de Pierrot?

—Et de mon fils Saturnin?

—Et de Jean-Baptiste, le mignon, qui prit six ans à la Chandeleur.

Dans tout le village, on ne trouverait pas un homme. Ils sont aux champs pour les travaux: le temps et la saison le commandent. Pas un seul homme du village n'est là pour calmer ces commères qui se rassemblent et qui s'excitent les unes les autres. Elles entourent l'instituteur avec un grand vacarme de cris et de plaintes, avec des gestes de menace.

—Rendez-nous-les! Rendez-nous-les!

—Voleur d'enfants!

—Recéleur d'enfants!

—Mangeur d'enfants!

On lui fait le poing sous le nez. On le tient par les revers de son habit afin qu'il ne puisse pas s'échapper. On veut lui arracher la barbe, lui cracher au visage, lui crever les yeux. Et déjà la Fourchon qui aime l'eau vocifère:

—Il faut le noyer dans l'Arc!

L'Arc roule des eaux violentes. Il ne rend guère ce qu'il reçoit. Il ne rendra pas un instituteur.

M. le Curé, par ses discours, a valement essayé de porter secours à son compagnon.

—Allons, allons, les bonnes femmes, vos enfants se retrouveront. Pendant que vous vous tracassez, ils s'amuseront à folâtrer dans les champs par le bon soleil.

On ne l'écoute pas davantage que s'il parlait pour le torrent. Il perd sa peine et sa salive. Et voici que la Fourchon dont le sang court un peu trop vite a donné le signal de la mort en prenant au col M. Mussillon qui l'a repoussée brutalement, bravement et même poliment:

—Madame Fourchon, laissez-moi.

Madame Fourchon, lâchez-moi: je ne suis pas responsable.

—A l'eau! à l'eau! ont répondu toutes les femmes d'une seule voix. Elles sont pareilles à des chiens de chasse qui exigent la curée chaude:

—A l'eau! à l'eau! voleur d'enfants.

LA VIE SPORTIVE

LE GRAND PROGRAMME DE DIMANCHE AU SHAMROCK

TOUT EST PRET POUR LES SENSATIONNELLES RENCONTRES DE LA LIGUE DE LA CITE. — STATISTIQUES INESBITES. — UN REGAL POUR LES AMATEURS.

Avec les quatre premiers clubs de la ligue de la Cité aux prises dans ce qui promet d'être le programme de toute la saison, dimanche, au Shamrock, il sera fort intéressant pour les "fans" de connaître la force des équipes aux prises, par les moyennes officielles, compilées par Bundy Désautels. D'abord, disons, pour le bénéfice de nos lecteurs, que les Crescent rencontreront les Stars dans la première partie, à 1 heure 30, et que les Athlétiques feront la lutte avec les Indiens à 3 heures 30. Voici maintenant le tableau des points comptés au cours des rencontres antérieures entre les quatre clubs en question:

1ère partie . Stars 6 Crescent 5	7	13
2ème partie . Stars 1 Crescent 7		
1ère partie . Athlétiques 10 Indiens 2		
2ème partie . Athlétiques 2 Indiens 2		
	11	4

Voici le premier frappeur de chacune de ces équipes:

Bowman, Ind.	26	6	12	615
Mullen, Athl.	46	13	12	457

TOUS LES JOUEURS SONT EN FORME

LALONDE ET SES CAMARADES SE SONT ENTRAÎNÉS FERME TOUTE CETTE SEMAINE, EN VUE DE LA PARTIE DE DEMAIN A MAISONNEUVE.

Le National a terminé hier soir son entraînement préparatoire à sa partie de dimanche avec les Shamrocks à Maisonneuve. Les avis de la direction aux joueurs ont porté leurs fruits et ont donné le résultat que les magnats de notre association en attendaient. Les joueurs se sont rendus aux pratiques et se sont entraînés ferme sous la direction de Newsy Lalonde. Il est donc certain que nos joueurs sont beaucoup plus en forme samedi qu'ils ne l'ont été depuis longtemps cette saison. L'entraînement est la clé du succès, comme le savent tous ceux qui se sont un tant soit peu occupés d'athlétisme. L'athlète non entraîné ne possède pas l'endurance voulue, et à part cela, manque de contrôle nécessaire pour conserver son sang-froid, pour ne pas s'exciter et se livrer à des abus regrettables. Le National sera donc mieux en mesure de se faire justice demain après-midi, et de montrer ce dont il est capable, qu'il ne l'a fait depuis longtemps.

DEMAIN L'OUVERTURE

C'est demain que commencera, à la piste Mont-Royal, à Saint-Laurent, la grande réunion de courses en motocyclettes et en automobiles et si l'on en juge par la demande de billets on doit conclure que ce meeting obtiendra un succès sans précédent et que la plus grande foule encore vue à des courses de ce genre se rendra à l'hippodrome de Saint-Laurent pour être témoin des diverses courses au programme.

La plupart des concurrents étrangers sont arrivés à Montréal et n'attendent que le moment d'entrer en scène pour faire briller leurs couleurs. Saint-Gelais, Morrison, McDonald et plusieurs autres motocyclistes se sont rendus à la piste hier après-midi afin de se rendre familiers avec le parcours. Tous ont été unanimes à déclarer que la piste était un endroit idéal et que

LE NATIONAL IRA RENCONTRER LES SHAMROCK, LUNDI

LES HOMMES DE LALONDE MONT-TERONT AU MILE-END POUR TACHER DE SE METTRE SUR UN PIED D'EGALITE AVEC SHAMROCK.

Le National, qui doit recevoir le Shamrock, sur son terrain, samedi après-midi, montera à son tour au Mile-End, lundi, le 3 septembre, jour de la Fête du Travail, pour jouer la sixième partie de la série pour le championnat local. Comme ce sera la seule attraction sportive de la journée à Montréal, on prévoit que quatre à cinq mille personnes envahiront le terrain du Shamrock, à cette occasion, pour être témoins d'une autre grandiose exhibition de notre jeu national.

Le National a un bel avantage de battre le Shamrock, demain, à Maisonneuve, et avec une victoire, demain, il ne serait en-dessous que par une partie, de sorte que la rencontre de lundi promet d'être excessivement contestée, vu que le Tricolore fera l'effort suprême pour se mettre sur un pied d'égalité et en bonne posture pour rencontrer de nouveau les champions à Maisonneuve, le 8 courant.

L'excursive rivalité, qui a toujours existé entre les deux équipes, assure des exhibitions grandioses d'ici la conclusion de la présente série et les amateurs sont tenus sur le qui-vive constamment par l'appréhension des incidents, qui peuvent se produire au cours de ces matches furieux et haletants d'émotions sensationnelles.

Hursey, Cresc. 43 7 14 419
Sabourin, Stars 43 9 7 372
Sabourin mène ses rivaux par une bonne majorité dans le domaine des buts volés.

Le jeu au champ et au bâton des quatre clubs sus-mentionnés est comme suit:	A.B. R. H. P.C.
Crescent	87 12 25 373
Athlétiques	71 11 22 310
Stars	58 7 13 324
Indiens	61 4 13 213

A.B. A. E. P.C.	
Athlétiques	54 24 5 940
Crescent	48 20 5 932
Indiens	53 25 8 907
Stars	50 16 7 904

Ces joutes de dimanche sont les plus importantes de la saison et le championnat est l'enjeu direct de leurs résultats. Une victoire pour les Stars les mettrait sur un pied d'égalité avec Crescent, tandis qu'une victoire pour les Indiens les mettrait à égalité avec les Crescent pour la deuxième place.

Les Stars, champions de la ligue, iront jouer à Granby, le jour de la fête du Travail. Le club de Granby, sous la direction du gérant Lussier, a remporté une foule de victoires, cette année, et il espère abaisser les couleurs des Stars.

LE TORONTO EST DEFAIT

Toronto, 31. — Les Baltimore ont triomphé des Leafs hier après-midi, par le résultat de 1 à 0, grâce à un but volé. La lutte était tellement contestée qu'à la neuvième reprise Shannon décida de voler le but principal et il fut assez heureux de croiser le marbre avant le retour de la balle ce qui donna la partie aux visiteurs dans la première joute de la série.

Resultat détaillé: —	A.B. R. H. P.O. A. E.
Truesdale, 2b	4 0 1 3 0 1
Jacobson, cf	2 0 0 1 0 0
Thompson, p	3 0 1 0 5 0
Lajoie, 1b	4 0 0 13 0 0
Schultz, rf	4 0 1 2 0 0
Blackburne, 3b	3 0 1 2 3 0
Murray, ss	3 0 0 1 1 0
Lalonde, c	3 0 0 2 0 0
Warhop, lf	3 0 0 3 0 0

Totaux 29 0 4 27 17 1

BALTIMORE	A.B. R. H. P.O. A. E.
Acosta, rf	4 0 1 3 0 1
Fewster, 2b	2 0 0 1 5 0
Barber, cf	4 0 0 1 0 0
Bentley, 1b	4 0 0 11 0 0
Lamar, lf	4 0 0 3 0 0
Bues, 3b	4 0 0 3 2 0
Shannon, ss	3 1 0 1 3 0
McAvoy, c	4 0 1 5 0 0
Parnham, p	4 0 2 0 5 0

Totaux 33 1 5 27 15 0

Resultat par reprises: —
Baltimore 000 000 001—1
Toronto 000 000 000—0

Sommaire: Coup de 2 buts, Acosta; buts sur balles, Thompson, 3; Parnham, 2; retires au bâton, Thompson, 2; Parnham, 3; double jeu, Shannon à Fewster à Bentley; buts volés, Jacobson, Lalonde, Shannon; sacrifices, Thompson; laissés sur les buts, Toronto, 5; Baltimore, 8; arbitres, McBride et Carpenter. Durée de la joute, 1:35.

AUTRES PARTIES

A Buffalo 000 000 101—2 3 1

Newark 100 110 010—4 10 1

Batteries: Tyson et Daly; Wilkinson et Egan.

A Rochester:

Première partie

Providence 003 102 200—6 6 1

Rochester 000 000 001—1 3 3

Batteries: Wilkinson, Egan; Tyson, Daly.

Deuxième partie

Providence 020 001 301—7 11 2

Rochester 100 000 000—1 8 6

Batteries: Reulbach et Mayer; man et Sandberg.

POSITION DES CLUBS

G. P. P.C.

Providence 74 50 586

Toronto 77 54 588

Baltimore 75 53 586

Newark 73 53 579

Rochester 59 72 451

Buffalo 56 71 441

MONTREAL 40 80 380

Richmond 47 77 379

AU CHAMPÊTRE

On n'oublie pas que c'est demain, samedi, qu'aura lieu le grand bal de saison au club Champêtre Canadien. Qu'on se rende en foule.

Le prix du billet, soit \$1.00 par couple, est assez modique pour permettre à tous les jeunes désireux de passer une agréable soirée, de venir se récréer à Montréal-Est et assister aux jolis ébats des nombreux danseurs qui seront présents. Les juges sont nommés qui assisteront aux divers concours de danses et proclameront le nom des heureux vainqueurs. Le bal commencera à 8 heures précises.

plonail, mais il devra au moins s'assurer la deuxième place; il aura cependant une dure opposition. La partie de dimanche sera féconde en émotions.

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

Voici les résultats des parties jouées hier après-midi dans les séries des ligues de baseball Américaine et Nationale:

LIGUE AMERICAINE.

A Chicago 001030000—4 7 3

St-Louis 06002000x—8 10 1

Batteries: Groom, Sothoron, Moynieux et Severoid; Cicotte et Schalk.

A Boston:

Philadelphia 0000000100—1 6 0

Boston 010000000—1 7 2

Partie ajournée cause de noirceur.

Batteries: Johnson et Haley; Leonard et Agnew.

A Cleveland:

Détroit 11000100001—4 13 3

Cleveland 02001000000—3 11 4

Batteries: Boland, Ehmk et Stange; Klepper, Morton et O'Neill.

A New York:

New-York-Washington, pluie.

POSITION DES CLUBS.

G. P. P.C.

Chicago 82 46 541

Boston 73 47 509

Cleveland 68 60 531

Détroit 66 59 528

New-York 56 63 471

Washington 55 64 462

St-Louis 49 79 383

Philadelphia 44 75 370

LIGUE NATIONALE.

A Philadelphia, 2e partie:

Boston 1100000010—3 9 0

Philadelphia 000000000—0 4 2

Batteries: Hughes et Tragesser; Rixey et Adams.

A Pittsburgh:

Pittsburgh-St-Louis — Les 2 parties remises cause de pluie.

A Brooklyn:

Brooklyn-New-York, pluie.

Les autres parties pas cédulées.

POSITION DES CLUBS.

G. P. P.C.

New-York 76 41 550

Philadelphia 65 51 560

St-Louis 64 58 525

Cincinnati 66 62 516

Chicago 62 62 500

Brooklyn 58 61 488

Boston 50 64 435

Pittsburgh 39 81 325

CHOSSES MUNICIPALES CET ARTICLE EST INJUSTE

MISE AU POINT DE M. ERNEST FUSEY AU SUJET DU PRETENDU SCANDALE DE L'EGOUT DE LA RUE BELANGER. — AVIS AUX AUTOMOBILISTES. — ABATTOIRS ET PAVAGES.

Un quotidien anglais du soir a fait beaucoup de tapage, il y a quelques jours, autour de la construction de l'égout dans la rue Belanger. A l'en croire, les charretiers de la ville auraient goûté au repos plus souvent qu'il ne fallait, bien qu'ils fussent payés de \$3.75 à \$6.00 par jour. Or, il faut croire que le journaliste qui a ébauché ce prétendu scandale était à court de nouvelles, puisque M. Ernest Fusey, ingénieur en charge de la division nord, service des égouts, déclare aujourd'hui que "l'article est absolument injuste et exagéré".

Cette déclaration est contenue dans un rapport que M. Fusey vient de transmettre à M. G. P. McLeod, surintendant du service des égouts, à la suite d'une enquête qu'il a faite sur les lieux. De ce rapport nous extrayons la mise au point suivante: "Le contremaître D. Delorme a établi un système obligeant chaque charretier à faire un certain nombre de voyages par jour, après avoir déterminé le temps en faisant lui-même le voyage, tenant compte de l'état du chemin de ferme que les pluies fréquentes et abondantes changeaient parfois en vraie fondrière. En outre, la route à suivre est traversée par un bas-fond dont les côtes sont assez raides; à cet endroit nos charretiers, surtout dans les temps des fortes chaleurs, étaient nécessairement forcés de ralentir et de laisser souffler leurs chevaux pendant quelques minutes. L'un d'eux, possédant un cheval très ardent, faisait son voyage plus vite que les autres, mais se limitait au nombre déterminé par le contremaître, afin d'éviter les reproches de ses confrères. Il a avoué que c'est lui qui se reposait quelquefois sur l'herbe."

UNE VRAIE DISGRACE

Les piétons et surtout les automobilistes pestent depuis longtemps contre l'état de nos rues, dont plusieurs sont devenues difficilement carrossables et pour cause. Il n'y a rien de surprenant à tout cela, quand on parcourt le document qui vient d'être envoyé aux commissaires.

On y constate en effet que, pour l'année courante, la ville n'a consacré à la réparation des pavages que \$4,000, somme que la moindre municipalité de campagne eût considérée comme une vraie disgrâce. De 1907 à 1911, avec une population moindre et partant avec moins de revenus, une certaine municipalité réussissait à mettre de côté une somme moyenne de \$200,000 par année pour ces travaux.

Comme il est défendu par la charte d'emprunter pour réparer — mais non pas pour exproprier — puisque les réparations aux pavages sont imputables au revenu, on ne voit pas quand nos administrateurs pourront remédier au présent état de choses.

MOINS DE BRUIT !

Le bruit des sirènes Klaxon n'écorche pas les oreilles des citoyens seulement durant le jour; la nuit, il les empêche de dormir. Plusieurs citoyens se sont plaints, il y a quelque temps, à l'échevin Rubenstein de cet état de choses. Ces plaintes furent aussitôt transmises au bureau de commissaires, puis au chef de police. Or, celui-ci, dans une note soumise hier aux commissaires, déclare qu'il a donné des ordres aux hommes de police d'exercer la plus active surveillance et d'empêcher qu'une semblable nuisance ne se répète à l'avenir. Cette note sera envoyée au conseil et servira de réponse à l'interpellation de l'échevin Rubenstein.

Me Laurendeau vient de fournir des explications relativement au rapport qu'il a préparé sur la question des abattoirs et à l'enquête faite par les médecins et les inspecteurs du bureau d'hygiène. On a décidé de donner des instructions au directeur du bureau municipal d'hygiène lui mandant de se consulter avec M. Milton Hersey, l'analyste de la ville, pour savoir quels experts pourraient être nommés et quelle somme il faudrait payer afin de vérifier de façon positive les faits mentionnés dans sa lettre adressée à l'avocat en chef, en date du 19 juillet dernier.

Le contentieux a soumis un rapport concernant le coût de l'entretien du tunnel du boulevard Saint-Laurent. L'ingénieur en chef devra déterminer la part que la compagnie des tramways sera appelée à payer pour les réparations, etc., par qui les réparations seront faites, et en cas de refus de payer de la part du tramway, de soumettre le cas à la commission des chemins de fer.

Le bureau des commissaires décide de donner des garanties à la Canada Iron Dominion Ltd, au sujet de la fourniture de matériaux (saisis) qui ont été livrés pour la construction du pont Lasalle.

La ville reçoit une réclamation de \$6,000 de la vie du Grand-Tronc.

LES VIVRES

EMBARGO SUR NOS PRODUITS

UNE PROCLAMATION ROYALE INTERDIT EN ANGLETERRE L'IMPORTATION DU BACON, DU BEURRE, DU JAMBON, ET DE CERTAINES MARCHANDISES CANADIENNES.

Londres, 31. — Le Roi a signé aujourd'hui une proclamation interdisant l'importation du bacon, du beurre, du jambon et du lard sans autorisation sous forme de pa-

WRIGLEY'S

SA SAVEUR DURE



"Comment l'ouvrir"

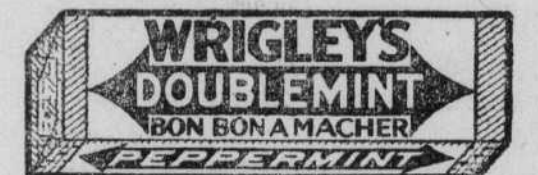
Ouvrez le bout cacheté avec l'ongle de votre doigt



Poussez sur l'autre extrémité afin de faire sortir les tablettes



Tirez-en une — et repoussez les autres dans le paquet



Défaites la double enveloppe et voyez comme cette gomme est exceptionnellement parfumée et délicieuse!

Trois variétés Fabriquées au Canada

Sa Saveur Dure —

Mâchez-en après chaque repas



Ne manquez pas le plus grand événement annuel de la Province!

PROFITEZ des EXCURSIONS!

DEMANDEZ NOTRE PROGRAMME D. O. L'ESPERANCE, GEORGES MORISSET, Président Secrétaire

HOTEL-DE-VILLE, QUE.

Canada Pacific

CHANGEMENT DANS LE SERVICE DES TRAINS

A l'occasion de la FÊTE DU TRAVAIL, 3 SEPTEMBRE 1917

Les trains suivants seront supprimés aux dates indiquées

DIMANCHE, 2 SEPTEMBRE

No 450 de Sainte-Anne à 5:10 p.m., dû à Montréal, gare Viger, 7:45 p.m.

No 400 de Montréal-Laurier, 4:05 p.m., dû à Montréal, gare Viger, à 10:25 p.m.

No 435 de Sainte-Anne, à 8:40 p.m., dû à Montréal, gare Viger, à 11:05 p.m.

LUNDI, 3 SEPTEMBRE

No 440 de Labelle, 4:50 a.m., dû à Montréal, gare Viger, à 8:30 a.m.

No 215 de Sherbrooke, 5:35 a.m., dû à Montréal, gare Viger, à 9:25 a.m.

Pour renseignements quant au service spécial des trains, voyez les agents.

BUREAUX DES BILLETTS: 161-441, St-Jacques 701, Bell, Main 3125

Hotel Windsor, Gare, Place Viger et de la Rue Windsor

REMARQUEZ le COUPON Au bas de cette annonce

POURQUOI NE PAS FAIRE EN SORTE QUE VOS CIGARES VOUS RAPPORTENT DE L'ARGENT?



Les cigares Pelican

FERONT CELA

Commencez aujourd'hui

— ET —

CONSERVEZ LES BANDES

Legault, Thomson & Cie Limitée,

122-est, rue Saint-Paul, Montréal

CETTE DECOUPURE,

AVEC 25 BANDES DE CIGARES

PELICAN, VOUS DONNE DROIT A

UN COUPON POUR LE

TIRAGE D'UNE PRIME

PARC DOMINION

Toute la semaine prochaine deux fois par jour

HOLDEN le plongeur de haut

Célébration spéciale de la Fête du Travail sous les auspices du Conseil des Métiers du Travail.

ADMISSION 10 c.

Choisissez vos
GÂTEAUX
pour demain.

*Nouveaux manteaux et costumes
pour dames et demoiselles à
prix ordinaires*



—Au premier.

petiti

2.50
CHAUSSETTES
cachemire tout
laine, talon et
bout renforcés,
noir bon teint.
Prix
50, .75

_____ telephone _____

lant plissé. Valant 3.50, pour . . **2.98**

—Au premier.

—Au premier.

J. N. Dupuis, Président. Eug. Dupuis, Vice-Président. A. J. Dugal, Directeur-Gérant

nt un de- n'ose pas!

PAR JEAN DRAULT.

— Soit! répliqua Guerpillon, un peu ennuyé; mais je veux une *épingle* : tu me feras cadeau de vingt certificats de résidence! — Entendu!... Les voici en planche, tout de suite! — Et Roullot sortit une liasse de petits imprimés carrés que l'avare prit des mains, et qu'il engouffra dans la poche de sa lévite qui ressemblait à un hissac.

Ces certificats de résidence étaient une invention de Chaliér.

Jacques Rousseau, constituaient de l'or en barre, Guerpillon le savait.

—Chut!... fit Roullot tout à coup, voici un réac que je n'aime pas voir en face... A une autre fois, citoyens!

Il s'éloigna en claudicant, et passa devant Madinier qui venait d'entrer dans la cour. Car le réac, c'était Madinier.

—Le citoyen Gingenne est chez lui? demanda le teinturier.

—Où! mais il va redescendre, il est allé chercher l'argent de son loyer... Même que, s'il ne me l'apporte pas, c'est dans une autre maison son tu devras lui rendre visite, à l'avenir!

—Tu l'expulserais?

—Oui-dà!

—Ne lui dis rien et, si l'il n'a pas d'argent, envoie chez moi, je paierai ce qu'il te doit... Mais flanque-lui la paix...

—Entendu! citoyen Madinier!

Gingenne arrivait, essoufflé d'avoir descendu l'escalier quatre à quatre.

—Citoyen Guerpillon, dit-il, j'ai vingt livres pour tout potage. Les voici comme a compte!

—Garde-les!... dit le propriétaire-jacobin. On réparera de ça une autre fois!

Et il monta l'escalier pour gagner

son logement.

— Comme tu voudras!... fit l'ancien maître d'armes du régiment de la Couronne.

Puis, apercevant Madinier qui tournait le dos avec intention, et pour n'être pas soupçonné d'avoir motivé le revirement d'attitude de Guerpillon, Gingenne alla lui serrer la main et lui demanda :

— Ah! Te voilà, mon vieux camarade! Quel de neuf, depuis la soirée du Club central?

— Je venais pour te le dire; la Convention va voter des impôts écrasants, et la municipalité va s'en faire une arme politique. Elle va taxer arbitrairement ses ennemis.

— Oui! j'ai entendu dire ça.

— Le Club central n'a pas réussi son émeute, il veut égarer ses ennemis fiscalement et légalement...

— Oui-dà!... fit Gingenne évasi-vement.

— Tu as l'air distrait!

— Mon camarade, je te dois un aveu! Il m'arrive une chose folle!... A la veille de la plus sanglante guerre civile, je fais des rêves d'avenir!

— Toi?

— Oui!... C'est bête comme tout!... Je me dis que, cette guerre terminée, tout redeviendra calme, et je me vois définitivement un ne-

tit bourgeois paisible... Je me voi-
achantant, je suppose, un petit café
avec des fonds que me prêterait un
ami... Madinier, par exemple, qui
a une grosse entreprise et qui est
riche... J'installe ce café, dans un
quartier pacifique, tranquille, où de
petits retraités viendront boire
leurs demi-tasses et jouer au bil-
lard...
—Où veux-tu en venir?
—Suis-moi, Madinier! Suis-moi...
Dans ce café, j'aperçois un com-
ptoir à dessus de marbre... Et der-
rière ce comptoir, ô Madinier!...
la petite lingère d'à-côté, qui de-
vient le joyau de mon établisse-
ment, et que j'associe à ma destinée
sous le nom de Mme Gingenne!
—Gingenne! Tu es fou!...
—Ou amoureux, mon pauvre Ma-
dinier! Et c'est peut-être pire!
—Allons! Allons!... Ce n'est pas
sérieux!
—C'est très sérieux!
—Si c'est sérieux, c'est que la pe-
tite lingère accepte de devenir ta
femme et ta future caissière...
—Non! Car je ne l'ai pas encore
pressentie!
—Fais-le au plus tôt!... Après tu
sauras à quoi t'en tenir!
—Je vais te dire, Madinier... tu
vas te moquer de moi... mais je
n'ose pas!

—Et pourquoi?...
—Mlle Estelle Mazuyer me démonte, sitôt qu'elle me regarde!... Elle a l'air d'une reine, et moi, je m'effondre, je balbutie et je lui parle de la pluie et du beau temps!...
—Ah ça!... Tu n'as plus dix-huit ans, pourtant!... Je t'ai connu avec plus d'aplomb! Et il me semble que lorsqu'on est un ancien maître d'armes de régiment, et capitaine d'une compagnie de la garde nationale lyonnaise, on ne peut qu'être accueilli avec reconnaissance par une petite lingère de rien du tout à qui on apporte son avenir tout fait sur un plateau d'argent. Si tu n'oses lui parler, parle à sa famille!...
—Elle est au diable, à Feurs, je crois!... Mais tu me fais songer qu'elle a ici un répondant, le barbier Gracchus...
—Un beau bandit...
—Meilleur qu'il n'en a l'air, peut-être... Dans tous les cas, tu m'as donné une bonne idée; je lui parlerai!